



**ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN**

**(ACFCAM)**

**CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE**

**(CTFC)**



# **RAPPORT D'ACTIVITES PREMIER SEMESTRE 2011**



## SOMMAIRE

---

<b>MESSAGE DU DIRECTEUR DU CTFC .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
1. Les Programmes et projets mis en œuvre par le CTFC.....	7
<b>1.1. Le Programme d’Appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C).....</b>	<b>7</b>
<b>1.2. Le projet Fonds Gouvernance et Société Civile (FGSC) .....</b>	<b>7</b>
<b>1.3. Le Programme d’Appui ACP – FLEGT de la FAO .....</b>	<b>8</b>
<b>1.4. Le projet PPI-FFEM du Comité Français de l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). .....</b>	<b>9</b>
2. Les bailleurs de fonds .....	10
<b>2.1. FFEM - AFD.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2. GIZ .....</b>	<b>10</b>
<b>2.3. La coopération Canadienne (Projet FGSC).....</b>	<b>10</b>
<b>2.4. FAO (programme d’Appui ACP-FLEGT).....</b>	<b>10</b>
<b>2.5. Le Comité Français de l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). .</b>	<b>10</b>
<b>2.6. LE FEICOM et le PNDP .....</b>	<b>10</b>
<b>2.7. Potentiellement la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun .....</b>	<b>10</b>
3. Les ressources humaines.....	11
<b>3.1. Organigramme du CTFC.....</b>	<b>11</b>
<b>3.1.1. PAF2C.....</b>	<b>11</b>
4. Les moyens matériels.....	15
<b>PARTIE I : RAPPORT TECHNIQUE.....</b>	<b>16</b>
<b>I. APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC .....</b>	<b>17</b>
<b>I.1.Appui institutionnel au Processus de classement et de gestion des forêts communales ...</b>	<b>17</b>
<b>I.2. Organisation du 1er Congrès sur les forêts communales en Afrique Centrale du 03 au 06 Mai 2011 .....</b>	<b>17</b>
<b>II. APPUI A L’AMENAGEMENT ET A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES .....</b>	<b>20</b>
<b>II.1. Appui à l’aménagement forestier .....</b>	<b>21</b>

II.2 Suivi des activités d'exploitation forestière.....	25
II.3. Appui à la création et au renforcement des capacités des Cellules de Foresterie Communale (CFC) .....	26
II.4. Appui à la création et au renforcement des capacités des Comités Paysans Forêts (CPF)/Projet FGS .....	29
<b>Élaboration des modules de Formations thématiques en vue de l'accompagnement des CPF.....</b>	<b>32</b>
III. APPUI A LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT COMMUNALE.....	36
III.1. Produits forestiers non ligneux .....	36
III.1. Produits forestiers ligneux .....	36
III.2. SIM PFNL (Système d'Information sur les Marchés des PFNL).....	37
III.3. Appui à la légalité du SIM PFNL .....	37
III.4. Perspectives.....	38
IV. APPUI A L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS ET PROMOTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	38
IV.1. Appui à la réalisation des Etudes Socio Economiques (ESE) .....	38
IV.2. Principales activités menées /résultats obtenus.....	38
V. LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA GESTION FORESTIERE, REBOISEMENT ET PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	39
V.1. Activités changements climatiques et REDD+ du CTFC.....	39
V.2. Activités de pépinière et de reboisement.....	40
V.3. Etude d'impact environnementale (EIE) des forêts communales .....	44
VI.PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE.....	45
VI.1. Réponses aux appels à projets .....	45
VI.2.Publications du CTFC.....	45
VII. ACTIVITES TRANSVERSALES.....	46
VII.1. Activités de lutte contre le VIH SIDA .....	46
VII.2. Principales activités menées /résultats obtenus.....	47
VII.3. Lutte contre exploitation illégale des bois en forêts communales .....	50
VII.4. Développement d'un concept de gestion durable et participative des forêts communales. ....	52
<b>PARTIE II : RAPPORT FINANCIER .....</b>	<b>55</b>
I. Introduction.....	56

II.	RECAPITULATIF DES MOUVEMENTS DES DIFFERENTS FONDS.....	56
I.	DECOMPTE ET REALISATION GIZ 2011 .....	67
I.	DECOMPTE ET REALISATION FINANCEMENT FGSC.....	70
II.	DECOMPTE ET REALISATION SUR FINANCEMENT FAO .....	73

## **MESSAGE DU DIRECTEUR DU CTFC**

Le premier semestre 2011 a permis au CTFC de jouer un rôle d'avant-garde dans l'appui aux communes membres de l'ACFCAM et de leur cellule de foresterie communale, au travers de son Programme d'Appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C).

Au plan institutionnel, la vie du CTFC a été marquée par plusieurs événements :

- L'organisation à Yaoundé sous le haut patronage du président de la république du Cameroun du premier congrès des forêts communales d'Afrique centrale,
- L'ACFCAM bénéficiera sur une période de deux ans c'est-à-dire jusqu'en septembre 2013 d'un micro financement du Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour travailler sur le thème «Exploitation et commercialisation de produits forestiers non ligneux pour le maintien de la biodiversité forestière».
- la note technique du CTFC pour la demande du financement de la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun pour travailler sur la Contribution des OSC à la gouvernance des forêts du domaine forestier non permanent (DFnP) et forêts communales dans le cadre du FLEGT a été validée et la demande complète également soumise pour validation.

Ce semestre a été surtout caractérisé par le lancement des inventaires d'aménagement dans les communes de Salapoumbé, Messamena/Mindourou, Akom II/Efoulan, par la réalisation des inventaire d'exploitation suivant les critères du FLEGT dans les forêts communales de Dimako, Messondo et Yokadouma, par le suivi des activités d'exploitation en foret communale de Dimako.

Le Centre Technique de la Forêt Communale au cours du premier semestre 2011 a lancé des activités de pépinière dans le Grand Nord Cameroun en appui aux Communes du septentrion dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles, de changement climatique et de lutte contre la désertification . Il en est de même de la collaboration avec le MINFOF et l'ANAFOR pour les conventions 2011 de financement des activités de reboisement avec une centaine de communes du Cameroun.

Le renforcement des capacités des ressources humaines des Cellules de foresterie communale (CFC) et du CTFC a été une priorité ; notamment à travers les formations sur la Compréhension du système de vérification de la Légalité tel que vu par APV/FLEGT en collaboration avec le MINFOF, de la formation des CFC et Aménagistes du CTFC à la cartographie, aux SIG et à l'utilisation du GPS et la formation des CFC en vue de renforcement des capacités des CPF.

Nous avons également mené des actions de lutte contre l'exploitation forestière illégale à Messondo, Lomié et Doumaintang. On peut aussi noter le recrutement d'une nouvelle responsable administrative et financière au CTFC et le transfert des locaux de l'Antenne CTFC Est des bureaux du CVUC Est aux locaux de la GIZ Pro PSFE Est.

Le CTFC envisage l'utilisation de tous les moyens de communication existants dont (CTFC INFO, *Site web: [www.foretcommunale-cameroun.org](http://www.foretcommunale-cameroun.org)*) pour informer le public sur les activités de développement de la foresterie communale au Cameroun et dans les bassins du Congo et ses résultats afin de mieux promouvoir le gestion décentralisée des ressources naturelles et le développement local.

Une attention particulière sera accordée aux nouveaux enjeux, tels que l'impact des changements climatiques sur la foresterie communale, les problèmes émergents comme la pauvreté, le VIH sida, etc.

L'engagement d'un nouveau partenaire financier le CF-UICN au cours de ce premier semestre 2011 aux idéaux du PAF2C et le signe que c'est une expérience qui mérite d'être poursuivie.

C'est le lieu de remercier le FFEM, la GIZ, Le FGSC de la coopération canadienne, la FAO dans le cadre de son programme d'appui ACP-FLEGT, les autres partenaires financiers et techniques pour leurs appuis multiformes, les Communes membres de l'ACFCAM et tout comme le personnel du CTFC qui ont permis à l'Association de remplir de manière satisfaisante ses missions au cours de premier semestre 2011.

**Bodelaire KEMAJOU**

## INTRODUCTION

Le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) enregistrée le 30 juillet 2009 sous le N°001000/RDA/JO6/BAPP portant liberté d'association au Cameroun est l'agence d'exécution de l'Association des communes forestières du Cameroun (ACFCam) pour la mise en œuvre du Programme d'Appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C).

Le CTFC est chargé de :

- Appuyer les communes pour le classement de leur forêt communale, l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'aménagement
- Appuyer le ministère chargé des Forêts dans sa contribution aux processus de classement et d'aménagement des forêts communales
- Appuyer les communes pour l'exploitation et la mise en marché des produits de leur forêt (bois et autres ressources)
- Appuyer la création d'entreprises (communales, coopératives ou privées) pour la valorisation locale des essences (scieries artisanales, ateliers de menuiserie)
- Promouvoir les initiatives de développement local centrées sur la forêt
- Appuyer la création de forêts par plantation, en particulier grâce à des opérations de compensation carbone conduites avec des collectivités locales européennes
- Appuyer la certification de l'origine légale des bois et de gestion durable des forêts
- Former des élus et des cadres municipaux et promouvoir la gouvernance locale
- Former de jeunes ruraux aux métiers de la forêt
- Réaliser des prestations de services pour le compte de communes.

Pour réaliser les activités lui permettant d'atteindre ses missions, le CTFC bénéficie d'appuis financiers de divers bailleurs de fonds au premier rang desquels le FFEM et la GIZ, au travers de conventions et accords de partenariats.

Nous notons également les contributions financières des bailleurs obtenues au travers des réponses aux appels à propositions des projets que sont :

- Les financements de la coopération Canadienne qui s'achèvent en fin juillet 2011 sur les activités de gouvernance forestière ;
- Les financements du Programme d'appui ACP-FLEGT de la FAO sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT ;
- Les financements nouvellement acquis du Comité français de l'UICN sur le thème «Exploitation et commercialisation de produits forestiers non ligneux pour le maintien de la biodiversité forestière».

Dans les jours à venir, le CTFC sera aussi fixé sur le financement de la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun pour travailler sur la Contribution des OSC à la gouvernance des forêts du domaine forestier non permanent (DFnP) et forêts communales dans le cadre du FLEGT car à ce jour, la note technique du CTFC a été validée et la demande complète également soumise pour validation.

## **1. Les Programmes et projets mis en œuvre par le CTFC**

### **1.1. Le Programme d'Appui aux forêts communales du Cameroun (PAF2C)**

Le « Programme d'appui aux Forêts communales du Cameroun (PAF2C) » est le produit de la volonté conjointe de l'ACFCam (Association des Communes forestières du Cameroun) et du groupement FNCoFor/ONF (Fédération nationale des Communes forestières de France et son partenaire technique, l'Office national des Forêts) de renforcer le réseau des forêts communales en accompagnant le processus de décentralisation de la gestion des ressources naturelles. Ce programme bénéficie de l'appui financier de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et Française (FFEM).

Le PAF2C se décline en six objectifs spécifiques :

- Assurer un appui institutionnel au processus de création des forêts communales et promouvoir le concept au sein de la COMIFAC
- Aménager et gérer durablement les forêts communales
- Mieux valoriser les produits de la forêt communale
- Améliorer le niveau de vie des populations en encourageant les stratégies de développement local
- Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique
- Assurer la pérennité du Centre Technique de la Foresterie Communale (CTFC) et des cellules de foresterie communale.

Le programme se déroule sur une période de quatre années avec l'ACFCAM comme maître d'ouvrage et le CTFC comme maître d'œuvre.

Les bénéficiaires du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C) sont les Communes membres de l'ACFCAM et leurs cellules de foresterie communale.

### **1.2. Le projet Fonds Gouvernance et Société Civile (FGSC)**

Le « Fonds Gouvernance et Société civile » (FGSC) est un fonds réactif décentralisé, issu de la mise à jour de la Stratégie de coopération Canada-Cameroun approuvée en 2004. Cette stratégie révisée recommande d'accorder une attention accrue aux questions de gouvernance. En effet, la gouvernance devient à la fois une composante du programme et un thème transversal qui touche l'ensemble des activités de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) au Cameroun. Par conséquent, l'Agence doit renforcer la gouvernance sectorielle dans les domaines où elle est active soit, le secteur forêts, la reddition des comptes publics et le renforcement de la société civile. Elle doit en plus assurer une plus forte participation aux différents forums de dialogue politique. La réalisation efficace de cette stratégie de programmation est en grande partie liée à la qualité du dialogue de politique et à la coordination des activités avec celles des autres donateurs en adéquation avec la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement du Cameroun.

Depuis Juillet 2010, le Fonds finance un projet de l'ACFCAM sur le thème « *Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C)* »

L'objectif dudit projet vise à améliorer et créer un cadre pour la gestion forestière communale durable.

Les résultats déjà atteints dans le cadre de ce projet sont :

- une participation accrue et transparente des parties prenantes (populations ; communes) à la gestion durable des forêts communales
  - Le suivi de la gestion forestière communale s'est amélioré
  - Les villages riverains aux forêts disposent des structures fonctionnelles pour leur participation à la gestion forestière
  - Les parties prenantes sont mieux outillées pour mener à bien leurs missions et assumer leurs responsabilités respectives vis-à-vis de la forêt communale
  - Les connaissances et habilités des CFC et CPF relatives à la gestion forestière se sont améliorées
  - Les populations cibles sont mieux informées sur la dynamique de la gestion forestière
  - La prise des décisions au comité national tire profit des propositions formulées dans les domaines concernés
  - L'ACFCAM est à même d'assurer un suivi adéquat de la mise en œuvre du projet
- Le projet se déroule sur une période de un an avec l'ACFCAM comme maître d'ouvrage et le CTFC comme maître d'œuvre.

Les communes cibles du projet sont : Djoum ; Dimako ; Messondo ; Lomié et Batouri.

Ce projet prendra arrive à son terme le 31 juillet 2011.

### **1.3. Le Programme d'Appui ACP – FLEGT de la FAO**

Afin de contribuer à la gestion durable des forêts et d'augmenter l'impact de celle-ci sur la réduction de la pauvreté, le Cameroun et l'Union Européenne ont conclu en mai 2010 un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Cet accord vise à améliorer la gouvernance forestière et de s'assurer que le bois importé dans l'UE remplit toutes les exigences réglementaires du Cameroun.

Dans ce contexte, un projet financé par l'Union Européenne est actuellement en charge de la mise en place d'un système de traçabilité du bois (projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun", sous la responsabilité du bureau SGS<sup>1</sup>). Ce système sera testé dans un site pilote sans doute dans la région Est du Cameroun et couvrira les différents titres forestiers, dont les forêts communales.

Le Programme d'appui ACP-FLEGT fournit aux pays ACP une assistance visant l'application du Plan d'action FLEGT de l'Union européenne et appuie leurs activités de collecte, analyse et dissémination des informations et des leçons apprises dans le cadre du processus FLEGT entre les groupes de parties prenantes des pays ACP.

Les appels à propositions sont organisés deux (02) fois par an et les Organisations gouvernementales et ONG, associations du secteur privé sont éligibles.

En début d'année 2010, L'ACFCAM/CTFC a répondu à l'appel à propositions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié par le biais de son Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'Appui ACP-FLEGT). La proposition de l'ACFCAM a été sélectionnée et en Septembre 2010, La FAO et l'ACFCAM ont signé un protocole d'accord où la FAO verse à l'ACFCAM une contribution financière d'un montant de USD 115,000 (cent quinze mille USD) pour travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT .

---

<sup>1</sup> Société Générale de Surveillance

#### **1.4. Le projet PPI-FFEM du Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).**

Depuis 2005, l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCam), regroupant des communes forestières de l'Est, du Centre et du Sud Cameroun, travaille au classement de forêts communales, à la mise en œuvre de plans d'aménagement forestiers et à la valorisation de produits forestiers ligneux et non ligneux (PFNL), à travers un organe technique appelé le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

Dans le cadre du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C), le CTFC, au-delà de l'appui qu'il donne aux communes dans la gestion de leurs forêts, veut mettre un accent particulier sur la valorisation de ces PFNL (djanssang, mangue sauvage, jujube, poivre, graines et huile de Moabi), aujourd'hui exploités d'une façon traditionnelle et informelle, qui rend difficile l'écoulement vers les marchés locaux ou d'exportation. Comme l'obtention d'un permis d'exploitation des PFNL reste contraignante administrativement, la tendance générale est de rester dans l'illégalité.

L'objectif du projet est de légaliser l'exploitation et améliorer la commercialisation des PFNL dans 9 bassins de production correspondant à 9 communes des régions Est, Centre et Sud du Cameroun.

Par ailleurs, dans la région Est, l'ACFCam a créé en 2009 un Système d'Information des Marchés (SIM) qui sert à mettre en réseau les acteurs intervenant dans les filières de PFNL et à faciliter la commercialisation des produits en centralisant l'information sur la demande et l'offre (produits, quantité, prix, localisation) ; le SIM sera étendu grâce au projet.

Le projet touchera directement environ 2 250 personnes.

Les filières des PFNL ainsi structurées permettront d'améliorer les méthodes de collecte et de conservation des fruits et des graines et d'abandonner des techniques qui ne sont pas toujours favorables au maintien de la biodiversité forestière. Les revenus issus de la commercialisation de ces produits bénéficieront aux populations.

Les principales activités prévues sont :

1. Obtention des permis d'exploitation des PFNL pour 4 organisations faitières, situées dans les communes de Batouri et Dimako à l'Est, Messondo au Centre et Djoum au Sud ; elles seront converties en SARL afin d'avoir accès à ces permis ;
2. Elaboration de 4 plans de gestion des PFNL et intégration de ceux-ci dans les plans d'aménagement des 4 forêts communales (surface forestière de 14000 ha à Batouri, 16 250 ha à Dimako, 17 000 ha à Messondo et 15 250 ha à Djoum) ;
3. Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et managériales des 4 groupes de producteurs ciblés (environ 40 producteurs par SARL, soit un total d'environ 160 personnes) qui seront dotés de machines pour le traitement des produits ;
4. Renforcement/restructuration du système d'information des marchés des PFNL avec un répertoire d'acteurs des 9 communes ciblées : 6 communes qui en font déjà partie (Dimako, Doumé, Lomié, Batouri, Ndélélé, Mbang) et 1 nouvelle (Mindourou) à l'Est plus la commune de Messondo au Centre et de Djoum au Sud.

Le projet d'une durée de deux ans travaillera en étroite collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune au Cameroun (**MINFOF**) et la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (**GIZ**) à travers le ProPSFE, avec lequel le CTFC met déjà en œuvre le système d'information dans les communes de l'Est.

## **2. Les bailleurs de fonds**

### **2.1. FFEM - AFD**

Le FFEM a continué à soutenir nos activités au cours de ce second semestre 2010. Le rapport financier du FFEM contenu dans la deuxième partie dudit rapport présente lesdites contributions.

### **2.2. GIZ**

Reconnu comme principal partenaire du PAF2C avec le FFEM, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) est restée mobilisée au cours du premier semestre 2011 pour appuyer les activités programmées. Le rapport financier de la GIZ contenu dans la deuxième partie dudit rapport présente lesdites contributions. Toutefois certaines contributions financières de la GIZ ne sont pas encore comptabilisées à l'instar de la mise à disposition du CTFC des AT GIZ, mise à disposition des fournitures du bureau, des chauffeurs et véhicules GIZ.

### **2.3. La coopération Canadienne (Projet FGSC)**

Les activités de Gouvernance forestière ont démarré avec les financements de la coopération canadienne évalués à **50 000 euros** environ sur un an. Ce financement prendra fin le 31 juillet 2011.

### **2.4. FAO (programme d'Appui ACP-FLEGT)**

la FAO verse à l'ACFCAM sur une durée d'un an une contribution financière d'un montant de **USD 115,000 (cent quinze mille USD)** pour travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT dans le cadre de son programme d'appui ACP-FLEGT . Ces financements s'arrêteront en Novembre 2011.

### **2.5. Le Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).**

L'ACFCAM bénéficiera sur une période de deux ans c'est-à-dire jusqu'en septembre 2013 d'un financement du Comité Français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) pour travailler sur le thème «Exploitation et commercialisation de produits forestiers non ligneux pour le maintien de la biodiversité forestière». Ce montant s'élève à **32 300 euros**.

### **2.6. LE FEICOM et le PNDP**

Le FEICOM et le PNDP interviennent à la demande des Communes qui le sollicitent pour le financement de nombreux projets d'infrastructure et d'amélioration du cadre de vie des populations des communes forestières.

### **2.7. Potentiellement la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun**

Dans les jours à venir, le CTFC sera aussi fixé sur le financement d'un montant de **100 100 euros** de la Délégation de l'Union Européenne en République du Cameroun pour travailler

pendant deux années sur la Contribution des OSC à la gouvernance des forêts du domaine forestier non permanent (DFnP) et forêts communales dans le cadre du FLEGT car à ce jour, la note technique du CTFC a été validée et la demande complète également soumise pour validation.

### 3. Les ressources humaines

#### 3.1. Organigramme du CTFC

L'organigramme du CTFC a connu une modification au cours du premier semestre 2011 ; un nouveau responsable administratif et financier a été recruté en la personne de Madame TEGUIA Auriol. Elle remplace à ce poste Mademoiselle Carine HOUNGANG arrivée en fin de contrat.

Les postes de l'Ouest et du Sud - Ouest restent toujours vacants dans l'organigramme.

##### 3.1.1. PAF2C

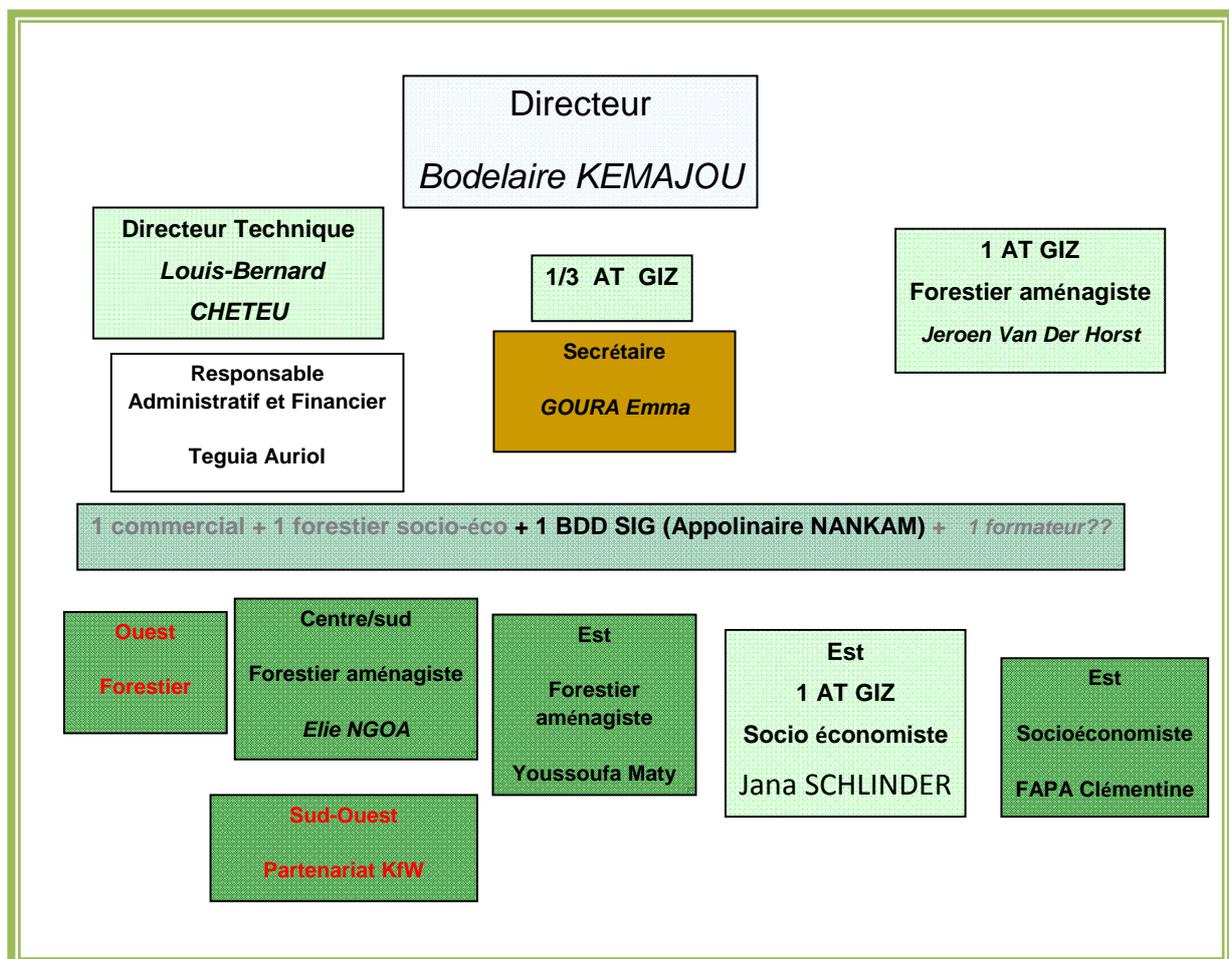


Figure 1 : Organigramme du CTFC au 30 juin 2011

### 3.1.2. Organigramme du projet FGSC

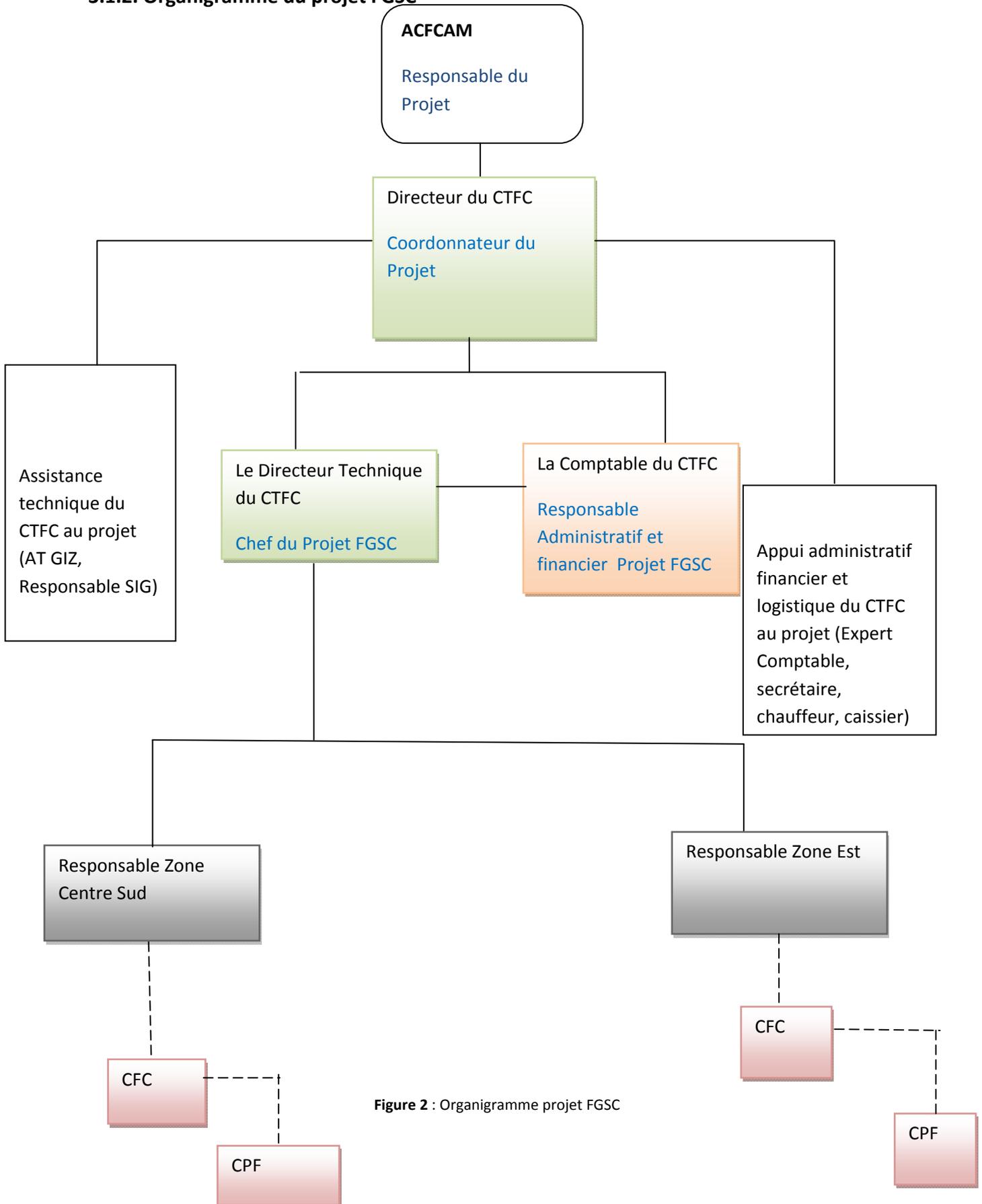


Figure 2 : Organigramme projet FGSC

### 3.1.3. Organigramme du projet FLEGT/FAO

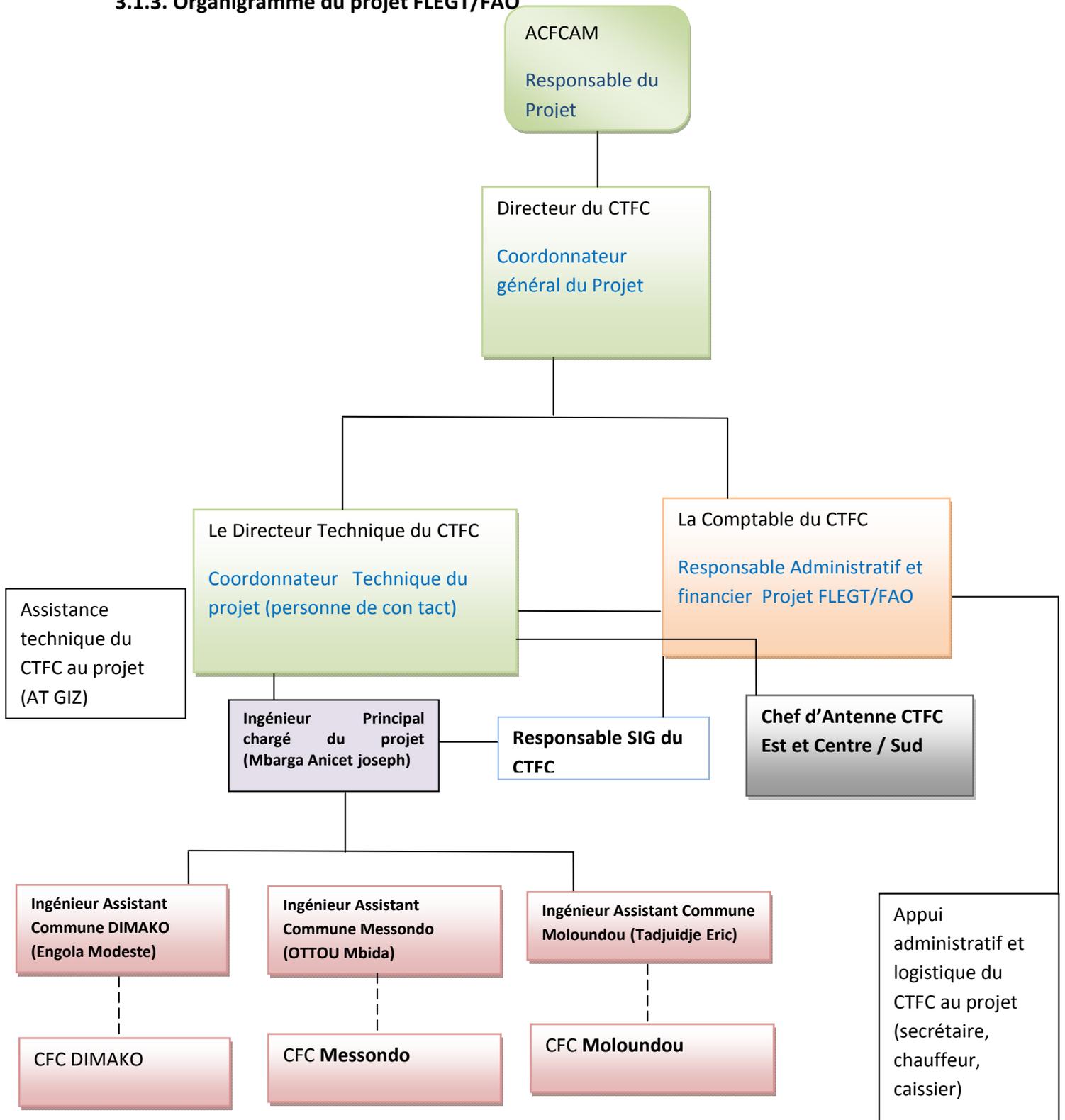
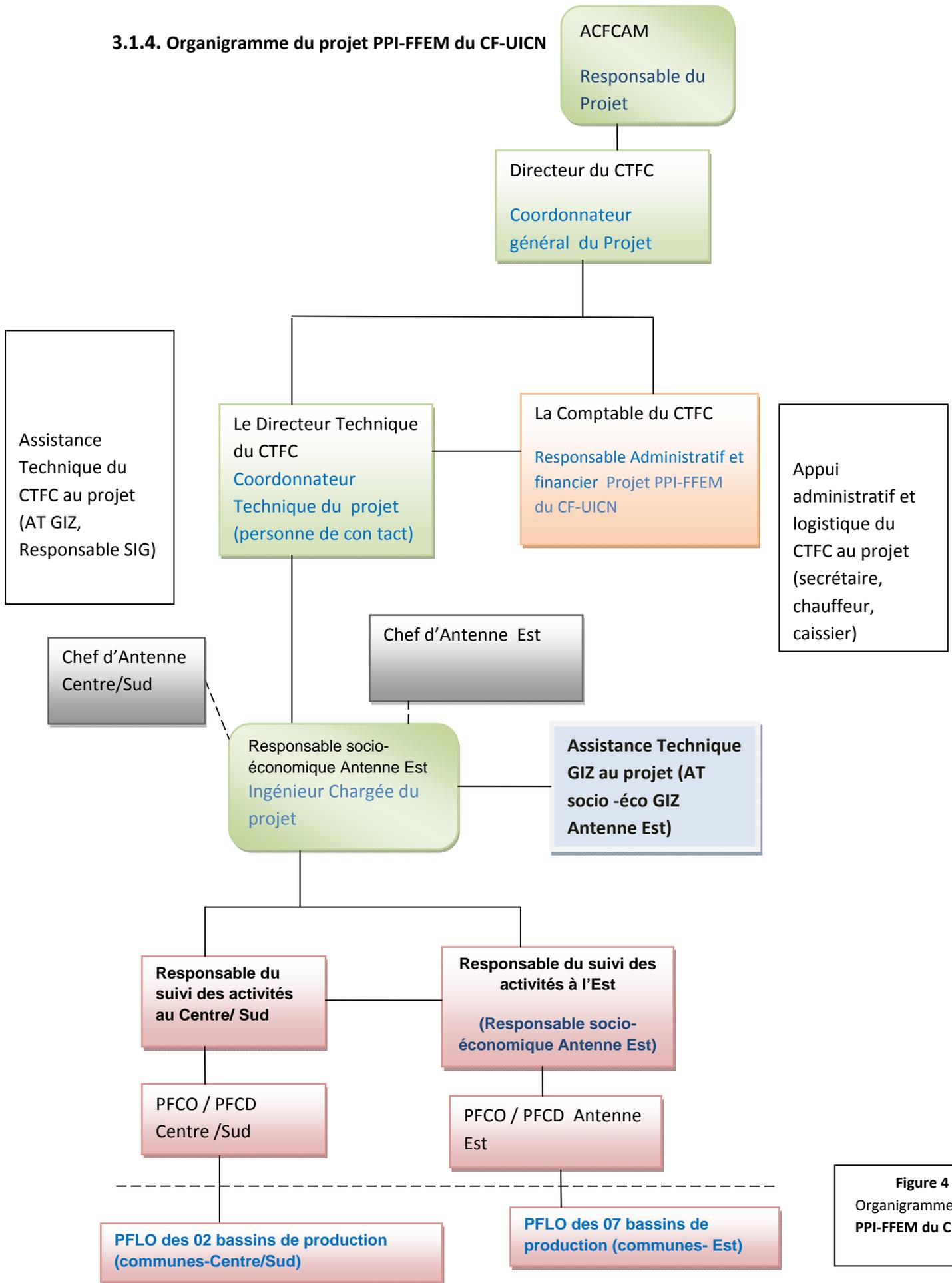


Figure 3 : Organigramme projet FLEGT/FAO

**3.1.4. Organigramme du projet PPI-FFEM du CF-UICN**



**Figure 4 :**  
Organigramme projet  
PPI-FFEM du CF-UICN

### **3.1.5 Accueil des stagiaires au CTFC**

Le CTFC accueille trois stagiaires pour le moment:

- ❖ Monsieur Rabier Quentin Maurice, juriste, et Mlle TSOGO Mélanie Ermides, sociologue, dans le cadre d'un stage pré emploi à la suite d'une convention entre le CTFC et le Fonds National de l'Emploi pour une période de un (1) an pour s'occuper respectivement de secrétariat permanent de l'ACFCAM et des questions VIH SIDA au sein de l'ACFCAM/CTFC.
- ❖ Mlle AJARA NGOUNGOURE NJOUONKOU, Agent Technique des Eaux et Forêts, pour une durée de six (06) mois dans le cadre d'un stage d'imprégnation au PAF2C.

## **4. Les moyens matériels**

### **❖ Véhicule :**

- Le véhicule d'occasion TOYOTA SURF mis à la disposition de l'Antenne Est du CTFC sous la responsabilité du Chef d'Antenne est actuellement en panne à la Direction à Yaoundé.
- La 307 Peugeot est sous la responsabilité du Directeur du CTFC Monsieur Bodelaire KEMAJOU. Ce véhicule sert également de moyen de liaison pour l'Equipe CTFC à Yaoundé.
- Chacun des 2 AT GIZ est doté d'un véhicule, ces deux véhicules sont désormais utilisés dans le cadre des missions du CTFC.

### **❖ Informatique :**

Tout le personnel du CTFC et AT du GIZ dispose d'un matériel informatique adéquat.

### **❖ Les locaux**

A Bertoua les bureaux du CTFC Est se situent actuellement au sein des locaux de la GIZ ProPSFE Antenne de l'Est depuis l'inauguration du bâtiment en bois du ProPSFE- Est durant le premier semestre 2011.

# **PARTIE I : RAPPORT TECHNIQUE**

## ***I. APPUI INSTITUTIONNEL AU PROCESSUS DE CREATION DES FORÊTS COMMUNALES ET PROMOTION DU CONCEPT AU SEIN DE LA COMIFAC***

### **I.1. Appui institutionnel au Processus de classement et de gestion des forêts communales**

Le CTFC a mené des activités sur le processus de classement et d'encadrement des Comités paysans forêts avec les services centraux ; régionaux et départementaux du MINFOF. Des réunions ont été organisés avec le MINFOF et les parties prenantes sur les difficultés de mise en place de l'Arrêté 0520 sur la gestion des revenus forestiers et fauniques et le CTFC a été mandaté par les Maires pour préparer la contribution des communes à l'amélioration de cet arrêté.

Le CTFC a au cours de ce premier semestre apporté son appui aux Communes de Mvangan et Doumé impliquées dans ce processus. C'est ainsi qu'à Mvangan une réunion de sensibilisation des populations riveraines a été organisée ainsi que la tenue de la commission de classement, les PV sont disponibles. A Doumé les activités menées ont consisté en l'élaboration d'un chronogramme de la réunion de sensibilisation des autorités administratives et locales et à l'Arrêt d'une date de la tenue de réunion.

La situation des dossiers de classement est la suivante :

Onze forêts communales sont aujourd'hui classées : Akom II, Dimako, Djoum, Dzeng, Gari gombo, Lomié, Messondo, Minta, Moloundou, Nanga Eboko et Yokadouma.

Pour sept (07) autres communes, le dossier de classement est déjà soumis à la signature du Premier Ministre (Ambam, Batouri, Efulan, Messamena/ Mindourou, Nguti, Salapoumbé et Yoko).

Les procédures de classement sont en cours dans 22 communes (Angossas, Ayos, Bélabo, Biwong-Bulu, Doumaintang, Doumé, Ebolowa II, Makak, Massok, Mbang, Mengong, Mundemba, Mvangan, Ndélélé, Ndikiminéki, Ndom/Gambé/Nyanon, Ngoïla, Ngoulémakong, Sangmélima et Yinguï). Notons que l'avis public de Bélabo vient d'être publié.

### **1.2. Organisation du 1er Congrès sur les forêts communales en Afrique Centrale du 03 au 06 Mai 2011**



Photo 1 : Allocution d'ouverture du Congrès par le MINFOF représentant le Chef de l'Etat



Photo 2 : Allocution du S.E COMIFAC



Photo 3 : Allocution du Président de la FNcofor au 1er Congrès

Ce premier semestre était marqué par l'organisation sous le haut patronage de la présidence de la république du Cameroun du 1<sup>er</sup> congrès sur les forêts communales en Afrique centrale.

L'objectif dudit congrès était de promouvoir la gouvernance des forêts par les collectivités locales en Afrique Centrale dans le contexte de la décentralisation et de la lutte contre les changements climatiques ; avec comme principaux résultats attendus :

- Capitaliser les expériences de la sous région en matière de gouvernance forestière d'une part, et d'autre part celles des participants venus d'ailleurs ;
- Faire connaître, partager et situer dans leur contexte institutionnel les initiatives africaines et européennes de création, de gestion durable et de gouvernance des forêts communales ;
- Définir une stratégie commune d'organisation des communes forestières et de création des forêts communales dans l'espace COMIFAC, dans le but de lutter contre le défrichement ou la dégradation des forêts et d'assurer leur gestion durable, sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales ;
- Identifier un ou plusieurs projets régionaux conformes à cette stratégie.



Photo 4 : Cérémonie d'ouverture du Congrès.



Photo 5 : Vue des participants au 1er Congrès des Forêts Communales d'Afrique centrale.

Ont participé à ce congrès environ 300 Personnes avec 247 inscrits et une présence permanente de 200 personnes environ pendant les 4 journées des travaux. La liste des participants est composée de :

- Une délégation de 26 Personnes conduite par la conférence africaine de la décentralisation et du développement local et composée : Des Directeurs de décentralisation des pays de la COMIFAC et des Maires transfrontaliers du Cameroun ; de la RCA, du Congo et du Gabon.
- Une délégation de 40 Maires, sénateurs et députés des Pays de la COMIFAC excepté la SAO TOME et Principe.
- Une délégation de 6 personnes de la fédération nationale des communes forestières de France et de COFOR International conduite par le Président Jean Claude Monin.
- Une délégation de la FAO venant d'Italie.
- Une délégation de deux représentants de la Coopération japonaise venant du JAPON: JICA.
- Une délégation de 80 Maires des Communes des 10 régions du Cameroun.

- Plus de 60 représentants des administrations diverses : Présidence de la République ; Ministère des Forêts et de la faune ; Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature, Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, Ministère de l'Enseignement supérieure, Délégation à la sureté nationale et Secrétariat d'Etat à la Défense.
- 17 organisations internationales et Ambassades basées au Cameroun partenaires du gouvernement sur les questions de forêts et d'environnement Conduites par le Haut Commissaire du Canada au Cameroun.
- 15 Organisations non gouvernementales et représentants de la société civile.

Les travaux du congrès se sont déroulés autour de 09 (neuf) séquences :

- Séquence 1 : Cérémonie d'ouverture
- Séquence 2 : Présentation des initiatives au niveau des pays
- Séquence 3 : Décentralisation et Gestion des ressources naturelles dans les pays de la COMIFAC
- Séquence 4 : L'effectivité de l'appropriation locale du processus et efficacité des outils de gestion participative, et positionnement des ministères de tutelles
- Séquence 5 : Quelques mécanismes de financement des projets verts.
- Séquence 6 : Travaux d'atelier.
- Séquence 7 : Sortie de terrain, visite de la forêt communale de Dimako.
- Séquence 8 : Résumé des journées 1, 2 et 3 ; et restitution des travaux en atelier.
- Séquence 9 : Travaux de groupe sur l'esquisse de projet pilote régional.



Photo 6 : Intervention en plénière du Secrétaire Général du Ministère camerounais des Forêts et de la faune (MINFOF).

Photo 7 : intervention du Directeur du CTFC lors des travaux en atelier.

Le 1<sup>er</sup> congrès des forêts communales des pays de la COMIFAC a permis d'atteindre les objectifs que les parties prenantes lui ont fixés :

- Le patronage de l'événement par le Président de la République du Cameroun qui s'est fait représenté personnellement par Monsieur le Ministre des forêts et de la faune à l'ouverture et à la clôture des travaux.
- La forte délégation des participants nationaux et internationaux aux travaux ont témoigné de l'intérêt que les élus des Pays COMIFAC accordent à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Ce congrès a permis de vulgariser le concept de foresterie communale auprès des pays d'Afrique centrale.

- La présence des bailleurs de fonds nationaux et internationaux des questions forestières et environnementales leur a permis de mieux saisir les enjeux de la foresterie communale dans la gestion durable des forêts du bassin du Congo.
- Un cadre de coopération transfrontalière entre les communes a été exploré et le Projet TNS peut servir de levier pilote pour des initiatives
- Les travaux et les échanges ont permis d'apprécier les niveaux de décentralisation institutionnelle dans les pays COMIFAC et d'explorer les axes de développement de la foresterie communale dans les législations nationales. Avec l'appui de la coopération française ; une étude conduite par le CIFOR devrait dans un délai proche produire des conclusions sur la faisabilité des initiatives pays.
- Des initiatives ont été lancées pour la mise en place dans un délai proche d'un réseau africain des forêts des collectivités. Le centre technique de la Forêt communale du Cameroun a été chargé de proposer aux parties prenantes des différents pays une esquisse de projet
- Le rôle des Collectivités territoriales décentralisées d'Afrique centrale est reconnu pour accompagner les projets liés au reboisement ; à l'adaptation au changement climatique et sur les autres initiatives REED+.
- Les participants ont salué la qualité d'organisation et ont adressé leur félicitation à l'Association des Communes forestières du Cameroun et au centre technique de la forêt communale maître d'œuvre du Congrès. Ils ont par ailleurs salué la coopération Sud/Sud qui a permis au programme d'appui à la gestion durable des forêts communales du Cameroun d'appuyer avec les Communes forestières de France le démarrage des programmes identiques au Burkina Faso et au Bénin.
- Le souhait d'avoir au niveau des pays COMIFAC d'une association nationale des communes forestières et d'un référent pour le suivi de l'application des résolutions a été réaffirmé et fera partie de la feuille de route.
- Les participants ont reconnu la dimension transversale des questions liées au VIH et au Genre dans la mise en œuvre de leurs projets forestiers et de développement.
- Enfin Les participants ont adressé leurs sincères remerciements au Président de la République du Cameroun pour son patronage accordé à cet événement sous-régional.



Photo 8 : Visite de terrain en Forêt communale de Dimako. Photo 9 : Equipe de modération et du rapportage du 1<sup>er</sup> Congrès.

## **II. APPUI A L'AMENAGEMENT ET A LA GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES**

L'aménagement des forêts communales est le cœur du Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C). Ainsi La **composante 2** a pour objectif d'aménager et gérer durablement les forêts communales. Il est question d'appuyer les communes dans la prévision budgétaire des activités relatives à la réalisation du plan d'aménagement, sa mise en œuvre à travers des stratégies propres à chaque commune.

## **II.1. Appui à l'aménagement forestier**

Les activités du CTFC au cours du premier semestre 2011 se résument ainsi qu'il suit par commune :

### Commune d'Akom II/EFOULAN :

Dans le cadre de la réalisation des inventaires d'aménagement de la Forêt Communale de AkomII/Efoulan une mission de reconnaissance et de sensibilisation des populations riveraines à la dite forêt a eu lieu du 06 au 10 juin 2011 dernier.

L'objectif était de collecter des informations du terrain qui vont permettre de placer le Layon de base, le comparer à partir de la situation vrai, expliquer le plan de sondage et s'accorder sur le timing du début des travaux.

Ainsi, nous avons pu

- Sensibiliser les populations riveraines et acquérir les informations sur la disponibilité du personnel et d'autres dispositions locales ;
- Former les équipes et fixer les modalités d'emploi ;
- Marquer le point de départ du layon de base en fonction de l'azimut
- Echanger avec les magistrats municipaux sur la réalisation des différents travaux.

### Communes de Yoko :

Les activités du CTFC au niveau de Yoko au cours du premier semestre 2011 a été la finalisation du Projet d'aménagement de la Forêt Communale de Yoko pour l'obtention du financement du PNDP pour la réalisation des travaux d'inventaire.

### Commune de Salapoumbé :

Les activités menées sont :

L'élaboration et validation du plan de sondage de la forêt communale de Salapoumbé,

Le lancement des travaux d'inventaire d'aménagement et à ce jour les activités menées sont :

- Recrutement de personnels locaux et extérieurs pour la réalisation des travaux
- Début des travaux de layonnage et de délimitation de la FC
- 50% des travaux de délimitation et de layonnage effectué en date du 29 mai 2011
- Formation de toute l'équipe sur le respect des normes dans les travaux d'inventaire d'aménagement.
- Réalisation des activités de comptage sur plus de 50% de la superficie de la forêt communale à ce jour.

### Commune de Messamena/Mindourou :

Nous avons posséder à l'élaboration du plan de sondage uniquement.



Photo 10 : Vue du layonnage



Photo 11 : Prise du diamètre au compas forestier

### II.1.1. Projet FLEGT/FAO (Communes de Dimako, Messondo et Yokadouma)

A la suite de six mois de mise en œuvre du projet FLEGT, le travail tant au bureau que sur le terrain a bien évolué. Les activités de base ont eu lieu et reste à ce jour des activités dites de monitoring. Ce travail a produit à ce jour un guide de mise en exploitation d'une forêt communale, guide qui lance les bases de la connaissance sur le chemin légal et technique à parcourir pour une production du bois légale. De plus a déjà été mis en place un instrument permettant de suivre le cheminement que peut avoir une essence de la forêt jusqu'au port tout au moins. C'est le logiciel de traitement des données d'inventaire et d'exploitation. Ce logiciel d'une part va permettre aux communes de suivre le bois et d'éviter les pertes dues aux abandons ou à toute autre activité illicite, mais d'autre part de proposer aux yeux du monde avec certitude les différents stocks disponibles dans leurs forêts respectives.



Photo 12 : équipe CTCF et CFC lors de l'inventaire à Messondo



photo 13 : marquage d'un Lotofa en Forêt communale de Dimako

Ce travail jusqu'à ce stade ne s'est pas fait sans difficultés. Nous avons pour la mise en œuvre de notre projet rencontrés quelques difficultés qui sont :

- Le matériel prévu pour être acheté est rare et plus cher que prévu.
- La budgétisation des inventaires a été sous estimée.

- Les conditions d'accès et de sortie de la forêt ne nous étaient pas garanties ; nos véhicules ne se prêtant pas à la surcharge et ne pouvant pas rouler à certaines heures du soir.
- La disponibilité en demi-teinte de certains CFC.
- La non-prise en charge des CFC par les communes lors des descentes de terrain.
- La non-implication des CFC aux travaux de terrains par certaines communes.

Disons enfin qu'au vu des échéances de financement, les produits attendus ont été livrés et acheminés à la FAO au début du mois de mai en cours. Il s'agissait :

- Du guide de mise en exploitation d'une forêt communale.
- Du guide de formation à l'utilisation du GPS et des SIG.

Nous avons enfin reçu une mission d'un consultant de la FAO pour une évaluation globale du projet FLEGT de la FAO. Lequel nous avons conduit à MINDOUROU à la société forestière Pallisco et à la forêt communale de Dimako.

❖ **Les Principales activités menées /résultats obtenus au cours du premier semestre 2011 dans le cadre du projet FLEGT/FAO sont contenus dans le tableau ci-dessous :**

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Formation des parties prenantes	Atelier de démarrage du projet FLEGT	-Des produits attendus ont été présenté - les notions de BD ont été expliquées et sa fonctionnalité donnée		<b>Projet FLEGT Lancement des activités</b>
	Atelier de formation à la compréhension du système de vérification légalité tel prévue par l'APV/ FLEGT	- Mobilisation / participation de toutes les parties prenantes : opérateurs économiques(CUF), communes, MINFOF, CTFC ONG et associations, CPF. - toutes les parties prenantes on été formés à la compréhension du système de légalité FLEGT Quelques propositions	-Intégrer toutes les communes ayant un acte de classement et dont le plan d'aménagement est validé au processus FLEGT -De commettre un organisme indépendant pour la mise en œuvre du système de traçabilité -Mettre la grille de légalité des forêts communales à la disposition de toutes les communes.	<b>Projet FLEGT Objectif 1</b>
Réaliser les inventaires d'exploitation conformément aux exigences FLEGT	Inventaires d'exploitation dans les FC Pilotes (Messondo, Dimako et Yokadouma)	- Inventaires réalisés dans 03 FC - Deux rapports d'inventaires disponibles - Deux cartes d'inventaires disponibles - les fiches d'inventaires ont été élaborées et sont disponibles	-Elargir les inventaires aux autres FC en exploitation -budgétiser convenablement les inventaires	<b>Projet FLEGT Objectif 2</b>

Réaliser les inventaires d'exploitation conformément aux exigences FLEGT	Formation des responsables CFC, des aménagistes et personnel du Projet à l'utilisation des SIG et du GPS	-Le concept de cartographie en milieu forestier est compris et partagé par les participants qui ont une bonne connaissance de la lecture des cartes forestières; -Les participants sont aptes à l'utilisation du GPS dans le cadre de la foresterie -Les participants sont initiés à l'utilisation du logiciel Arcview et sont capable de réaliser des cartes d'inventaire d'exploitation, des cartes thématiques et monter un projet SIG. -Les innovations introduites par le nouveau système de traçabilité en matière de gestion de l'information spatiale sont maîtrisées.	-Les participants souhaitent que soit invité pour les prochaines sessions, au mois deux personnes par communes et aussi, qu'un autre séminaire soit organisé sur les mêmes modules afin d'assurer une maîtrise totale des outils techniques de gestion de l'information forestière.	FLEGT <b>Objectif 2</b>
	Le matériel informatique a été acheté	-04 ordinateurs ont été achetés -04appareils photo ont été achetés		FLEGT <b>Objectif 2</b>
Réaliser les inventaires d'exploitation conformément aux exigences FLEGT	Mise en place d'un logiciel de traitement des données d'inventaire et d'exploitation	-un logiciel de traitement des données d'inventaire et d'exploitation est disponible sur le site du CTFC -les Fiches de suivi des activités d'exploitation ont été élaborées	- des améliorations progressives selon les situations de terrain doivent être apportées à cet outil - les fiches doivent être compilées en carnet à l'imprimerie et distribuées aux communes pilotes.	FLEGT <b>Objectif 2</b>
	Rédaction d'un Guide de mise en exploitation d'une forêt communal	Un guide de mise en exploitation d'une Forêt communal est disponible	Ce guide doit être validé par le MINFOF et multiplié en imprimerie	FLEGT <b>Objectif 2</b>
	Acquisition d'un logiciel de cartographie Arcgis	-le logiciel est disponible sur CD avec licence	- <b>l'installation sera faite dans les Ordinateurs d'ici peu</b>	FLEGT <b>Objectif 2</b>

### **II.1.2. Amélioration du cadre contractuel relatif à l'aménagement et à l'exploitation des forêts communales.**

Dans le cadre du PAF2C (Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun), dans sa composante 1 et composante 2, le CTFC s'est engagé à offrir ses conseils et son appui technique aux Communes membres de l'ACFCAM (Association des Communes Forestières du Cameroun) dans toutes les activités visant à la gestion durable de leurs forêts communales et à la bonne gouvernance.

Dans l'exercice des activités de classement et d'aménagement de leurs forêts, certaines communes ont pris des engagements vis-à-vis d'opérateurs économiques avec lesquels elles ont signé des « contrats de partenariat ». C'est notamment le cas de la commune de Moloundou avec la société ALPICAM.

Elaborés dans un contexte d'inexpérience générale et d'absence d'encadrement pour la foresterie communale, ces contrats laissent aujourd'hui paraître un certain nombre de lacunes dans la définition des contraintes, attentes et obligations (*droits et devoirs*) de chacun des partenaires. Dans le cadre offert par le PAF2C, il est maintenant possible de travailler à une amélioration de ce cadre contractuel relatif à l'aménagement et à l'exploitation des forêts communales.

Le 8 Février 2011, une délégation conduite par le Directeur du CTFC a effectué une mission auprès de la société ALPICAM à Douala au sujet de l'exploitation de la forêt communale de Moloundou. L'objectif de cette mission était de rencontrer la direction de la société ALPICAM, partenaire de la commune de Moloundou, elle-même propriétaire d'une forêt en exploitation dans la région de l'Est, rencontre en vue d'une relecture du contrat passé avec ladite commune.

En guise de conclusion sur le contrat, il est ressorti que :

- Dans un premier temps, le CTFC doit faire une nouvelle proposition de contractualisation à ALPICAM (un contrat pluriannuel d'assistance à la mise en œuvre de l'aménagement et des contrats annuels de vente de bois) ;
- Lesdits contrats doivent être validés par le conseil municipal avec respect de toutes les procédures ainsi que par le MINATD, organe de tutelle des communes.

### **II.2 Suivi des activités d'exploitation forestière.**

#### Commune de Dimako :

Le suivi de l'exploitation est une activité qui rentre en droite ligne avec les objectifs du projet dans la mesure où cette activité permet de tester un système de traçabilité tel que prévu par l'APV/FLEGT.

L'objectif global du suivi fait par le CTFC était de faire un état d'avancement des travaux d'exploitation dans la forêt communale de Dimako et de mettre en place un cadre de travail pour l'élaboration du plan quinquennal de ladite forêt.

De manière spécifique il s'agissait de :

- Evaluer le niveau d'avancement de l'exploitation;
- Vérifier l'application des normes FLEGT dans l'exploitation ;
- Evaluer le test de traçabilité sur le terrain à travers la recherche de quelques pieds d'essences choisis au hasard;
- Lever le tracé de route ainsi que les parcs ;

- Avoir une séance de travail avec la cellule de foresterie communale en vue de l'élaboration du plan quinquennal.

Il est ressorti du suivi effectué par le CTFC dans la forêt communale de Dimako que :

- Le niveau d'avancement de l'exploitation est de un tiers (1/3) de l'assiette annuelle de coupe, soit dix (10) unités de comptages sur vingt neuf (29). En effet, l'exploitation se trouve actuellement dans l'unité de comptage C-04, après avoir été faite dans G-04, G-03, G-02, H-01, H-02, H-03, F-03, F-04, C-03.
- La Cellule de Foresterie Communale et le personnel du chantier s'approprient progressivement de quelques exigences FLEGT. En effet, les arbres abattus sont géo référencés et marqués.
- Trois souches et cimes de Padouk Rouge et deux d'Ayous ont été retrouvées à partir du marquage des souches relevés sur quatre billes choisies au hasard dans le parc n°4 (Padouk Rouge : 006686, 20/1 ; 006686/ 15 ; 006686/29 ; Ayous : 006686/17 et 006686/25.
- Quatre parcs sont actuellement ouverts dans le chantier. Ils ont tous été levés, ainsi que le tracé route de 1785m.

Une ébauche de plan quinquennal a été élaborée, le document final sera mis à disposition dès que possible.

### **II.3. Appui à la création et au renforcement des capacités des Cellules de Foresterie Communale (CFC)**

#### **II.3.1. Cinquième (5<sup>ème</sup>) séminaire de formation des CFC en vue de renforcement des capacités des CPF, Bertoua, du 17 au 19 mars 2011**



**Photo 14 : Séance de formation des CFC à Bertoua**

Le CTFC, met en œuvre le projet « contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales ». Il est question dans ce projet, de créer et d'accompagner les structures locales représentatives des communautés dans la gestion forestière (CPF) dans les villages riverains aux forêts communales. Ainsi, le volet 2 du projet prévoit le renforcement des capacités de ces structures locales. Dans cette optique, une série de modules élaborés sont données progressivement aux CPF en questions. L'approche privilégiée d'intervention étant de continuer à former les cellules de foresterie communales (CFC) comme cela est prévu dans le PAF2C, et que ceux-ci assurent le relais et

les transmettent à leur tour aux CPF. Dans ce contexte, un atelier de formation a été organisé à Bertoua du 17 au 19 Mars 2011.

Les cibles de cette formation étaient de 02 catégories :

- Sur le plan stratégique, la formation vise les chefs de CFC ; qui devraient prendre le relais et former par la suite les CPF. Il s'agit notamment des CFC des communes suivantes : *Messondo, Ndikiniméki, Batouri, Dimako, Doumé, Gari Gombo, Lomié, Messamena, Mindourou, Moloundou, Salapoumbé, Yokadouma, Akom II, Djoum, Nguti, Yoko.*
- Sur le plan opérationnel, la cible visée à la fin sont les comités paysans forêts

L'objectif général de l'atelier est de former les CFC comme les formateurs des CPF ; afin de leur permettre de remplir efficacement leur mission dans le cadre de la gestion forestière.

Il s'agira plus spécifiquement lors de cet atelier, de :

- D'évaluer les devoirs laissés aux CFC au terme de la précédente formation : activités post-formation sur le 1<sup>er</sup> module (identité des CPF et règlement intérieur) ; activités de mise en place des CPF dans certaines communes
- De dérouler les modules de formation des CPF sur les thèmes :
  - o Le suivi de l'exploitation forestière : législation, aménagement, exploitation forestière, outils de suivi de l'exploitation forestière, etc.
  - o Information et la communication
  - o Le financement des CPF

À la fin de l'atelier, les résultats:

- Des recommandations ont été émises et des résolutions prises, en vue de lever les difficultés rencontrées par les participants (techniques ou au niveau opérationnel) dans la mise en œuvre des activités post-précédent atelier (Djoum), dans leurs communes respectives : Mise en place des CPF, accompagnement des CPF dans l'élaboration de leurs règlement intérieur et feuille de route 2011 ;
- Les contenus et méthodes de formation des CPF sur le suivi de l'exploitation, forestière sont maîtrisés par les membres des CFC ;
- Les contenus et méthodes de formation des membres des CPF sur les techniques d'information et de communication sont maîtrisés par les membres des CFC ;
- Les membres des CFC sont aptes à former les membres des CPF sur les techniques de mobilisation et de gestion de leurs ressources financières.

### **II.3.2. Atelier de formation des CFC et Aménagistes du CTFC à la cartographie, aux SIG et à l'utilisation du GPS, BERTOUA, du 21 au 25 Mars 2011**

Le CTFC a organisé du 21 au 25 mars 2011 à Bertoua, un atelier de formation des CFC et aménagistes du CTFC à la cartographie, aux SIG arcview 3.2 et à l'utilisation du GPS. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet FLEGT, il était prévu dans le volet 4 des formations, un atelier de formation des Chefs de Cellules des Forêts Communale (CFC), le chef de projet et Assistant du projet FLEGT, à la cartographie et aux Systèmes d'Information Géographiques (SIG), en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité. Cette activité rentrait dans le cadre de l'APV-FLEGT signé entre le Cameroun et l'Union européenne et visait donc la traçabilité des bois issus des forêts communales. Et globalement, cette formation rentrait également dans la mise en œuvre du PAF2C dont le FLEGT n'est qu'un volet. Le CTFC avait identifié comme approche privilégiée d'intervention, le renforcement des capacités des CFC, service en charge de la

forêt communale, à travers un atelier de formation sur l'utilisation des outils techniques de gestion de l'information forestière.

L'objectif de cet atelier était de former les CFC, les aménagistes du CTFC, le chef du projet et assistants du projet FLEGT, à la cartographie, aux SIG et au GPS en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité dans le but de renforcer leur capacités afin de leur permettre de remplir efficacement leur mission dans le cadre des inventaires forestiers. Spécifiquement les modules de formation portaient sur :

- Le concept de la cartographie en milieu forestier ;
- Le concept SIG et l'initiation à l'utilisation du logiciel SIG (Arcview) ;
- La réalisation d'une carte d'inventaire à partir des parcelles et croquis de comptage ;
- Le concept du positionnement géographique et l'utilisation du GPS ;
- Les exercices pratiques sur logiciel et sur le terrain

Ces formations consistaient à transmettre des connaissances théoriques et pratiques du GPS des SIG et de la cartographie aux différents participants impliqués dans la gestion des forêts communales. Dans l'ensemble, nous avons reçus au total 24 participants soit 14 CFC et 10 aménagistes du CTFC.



Photo 15 : photo participants à la formation



Photo 16 : Le formateur principal (à gauche) en activité

### **II.3.3. Formation Pour la Compréhension du système de vérification de la Légalité tel que vu par APV/FLEGT en collaboration avec le MINFOF, Yaoundé, le 27 et 28 janvier 2011**

L'Association des communes Forestières du Cameroun (ACFCAM) a bénéficié de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) d'une contribution financière pour travailler sur la mise en place d'un système de vérification de la légalité de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT. Parmi les multiples activités pour lesquelles seront utilisées la contribution financière de la FAO se trouvait en bonne ligne: la formation de toutes les parties prenantes à la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV/FLEGT en collaboration avec le MINFOF. Cette formation a été organisée en collaboration avec le MINFOF les 27 et 28 Janvier 2011 au CTFC.

L'objectif de cette formation était de faciliter la compréhension du système de vérification de la légalité APV/FLEGT à toutes les parties prenantes qui interviennent dans le processus de gestion des forêts communales. En effet, les APV constituent un moyen de mise en œuvre des réformes

engagées dans le secteur forestier. Les APV constituent aussi un moyen efficace de lutte contre l'exploitation illégale du bois et son impact négatif sur les forêts et les populations.

La mise en œuvre de son processus dans les forêts communales nécessite une implication franche des élus locaux que sont les maires. Elle implique en même temps un renforcement des capacités des personnes en charge de la foresterie communale au sein des communes. De plus, ce processus engage les communes dans la voie de la légalité et de la gouvernance forestière avec pour corolaire la bonne gestion des revenus issu des forêts communales, ceci grâce à la traçabilité.

Comme résultats acquis lors de cette formation, nous pouvons citer :

- La connaissance par les participants de la différence entre un bois légal et un bois illégal,
- La maîtrise par les participants du système de vérification de la légalité
- La connaissance de ce qu'est une grille de légalité
- La connaissance la grille de légalité des forêts communales
- La maîtrise par les participants du processus d'obtention du certificat de légalité
- La connaissance du système de traçabilité tel que prévu par le FLEGT
- La connaissance de la définition de la traçabilité
- La connaissance en inventaire d'exploitation suivant les normes de cet inventaire
- La connaissance des outils qui seront utilisé pour la traçabilité



Photo 17 : Participants à la formation



Photo 18 : Formateur principal de la formation sur les APV/FLEGT

Cette formation s'est achevée sur une note d'espoir avec plusieurs souhaits pour les participants :

- Intégrer toutes les communes ayant un acte de classement et dont le plan d'aménagement est validé au processus FLEGT
- De commettre un organisme indépendant pour la mise en œuvre du système de traçabilité
- Mettre la grille de légalité des forêts communales à la disposition de toutes les communes.

## **II.4. Appui à la création et au renforcement des capacités des Comités Paysans Forêts (CPF)/Projet FGS**

### **II.4.1. Comités paysans forêts**

Parti du constat suivant lequel les forêts communales existantes et en aménagement souffrent d'un déficit évident de concertation/collaboration entre les populations riveraines de ces forêts et la commune elle-même (cellule de foresterie communale (CFC), conseillers, exécutif), et que les droits d'usage coutumiers des riverains ne sont pas souvent respectés ; le CTFC a mis en œuvre, dans le

cadre du PAF2C, un projet en partenariat avec le Fonds Gouvernance et société Civile (FGSC) de la Coopération Canadienne : « *Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C)* ». Ce projet a démarré depuis juillet 2010, et était donc rendu à sa 2<sup>ème</sup> moitié au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011.



Photo 19 : participant à l'auto-évaluation du CCG de Dimako

## II.4.2. Principales activités menées /résultats obtenus

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Harmonisation des stratégies d'appui aux CPF	Rédaction d'un guide pratique de mise en place en d'accompagnement des CPF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un guide de mise en place et d'accompagnement des CPF a été élaboré avec la collaboration des tous les acteurs : MINFOF, exploitants forestiers, communes, CFC et CPF, autres organisations de la société civile</li> <li>- Dans l'optique de la validation du guide pratique par le MINFOF :</li> <li>*Une réunion de restitution validation du guide s'est tenue au sein de la DR MINFOF Est</li> <li>→Transmission du guide au Ministre MINFOF pour suite de la procédure de validation</li> </ul>	Suivre le dossier au MINFOF pour obtenir la validation du guide	FGSC ; Volet 4  PAF2C ; Composante 2
Connaitre l'état de lieu CPF	Identification des CPF existants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le répertoire des CPF de la région de l'Est du Centre et du SUD est mis en place.</li> <li>- le répertoire des CPF existants dans la région de l'Est est mis en place en collaboration avec la DR MINFOF Est</li> <li>- le répertoire se complète progressivement avec l'arrivée de nouvelles données</li> </ul>	Une concertation avec la DR MINFOF Est permettra d'avoir une claire vision de la gestion de ce répertoire au niveau de la DR MINFOF, et des perspectives y afférentes	FGSC ; Volet 1 PAF2C ; Composante 2
Appuyer les CFC dans la mise en place des CPF dans chaque commune	Appui aux CFC dans la mise en place des CPF	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le processus est accompagné à l'Est , au Centre et au Sud dans les communes de : Batouri, Lomié, Mindourou Messamena, Salapoumbé, Doumé, Gari Gombo, Dimako, Messondo et Djoum</li> </ul>		FGSC ; Volet 1 PAF2C ; Composante 2

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures existantes sont redynamisées :</li> <li>*01 CCG à Dimako</li> <li>*03 CCG à Gari Gombo</li> <li>-Les CPF sont installées :</li> <li>*07 CPF créés à Batouri</li> <li>*03 CPF créés à Lomié</li> <li>* 01 créés à Mindourou</li> <li>* 02 CPF créés à Salapoumbé</li> <li>- en cours :</li> <li>*03 CPF créés à Messamena</li> <li>* 06 CPF en cours de création à Doumé</li> <li>*06 CPF à Messondo</li> <li>*02 CPF à Djoum</li> </ul>		
Renforcement des capacités CFC pour la mise en place et l'accompagnement des CPF	Élaboration des modules de Formations thématiques en vue de l'accompagnement des CPF	<p>Les modules de formation sont élaborés sur les thèmes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication interne et externe au sein d'un CPF</li> <li>- Suivi des activités de gestion forestière par le C" F</li> <li>- Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF ;</li> <li>- Gestion des conflits au sein d'un CPF</li> </ul>		FGSC ; volet 2.2
	Formation des responsables CFC en vue de l'accompagnement des CPF	<p>A travers des ateliers de formation, les membres de chaque CFC ont été formés comme formateurs des CPF sur les modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication interne et externe au sein d'un CPF</li> <li>- Suivi des activités de gestion forestière par le C" F</li> </ul>	Les CFC devront assurer le relais de la formation et de l'encadrement des CPF sur ces thèmes	FGSC ; Volet 2 PAF2C ; Composante 2

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF ;</li> <li>- Gestion des conflits au sein d'un CPF</li> </ul> <p>Les membres des CFC disposent de toutes les techniques et outils nécessaires à cet effet.</p>		
	Accompagnement des CFC à la formation des CPF sur les thèmes :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres des CPF sont formés de façon progressive sur les modules :</li> <li>*Identité d'un CPF ; règlement intérieur et plan d'action</li> <li>*Communication interne et externe au sein d'un CPF</li> <li>*Suivi des activités de gestion forestière par le C" F</li> <li>*Mobilisation et gestion des ressources financières au sein d'un CPF.</li> <li>- Un dispositif de suivi post formation permet au CPF de mettre à chaque fois en application les connaissances acquises : élaboration d'un règlement intérieur et d'un plan d'action, d'un plan de communication, des AGR, etc. pour chaque CPF ; et suivi encadrement par les CFC</li> </ul>	Un suivi-évaluation par une équipe conjointe CTFC MINFOF est nécessaire pour faire un état des lieux des CPF après cette phase d'accompagnement	FGSC ; Volet 2 PAF2C ; Composante 2
Sensibilisation de la commune (institution)	-Sensibilisation des maires -Information et sensibilisation des conseillers municipaux lors des conseils communaux à leur rôle notamment vis-à-vis de la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Maires ont été sensibilisés tant que possible, lors de chaque descentes de terrain sur la question des CPF</li> <li>- Les Conseil Municipal de</li> </ul>	Cette sensibilisation de l'institution communale (Maires et CM) doit être continue, pour permettre la prise en compte effective du fonctionnement	FGSC ; volet 2.1

	foresterie communale et de la population riveraine.	Dimako a été associé à toutes les formations que les membres du CCG ont reçues, afin de faciliter une meilleure gouvernance locale et une meilleure prise en compte du CCG par la commune	des CPF /CCG dans le budget communal	
Outiller et accompagner les CFC en ce qui concerne la gestion forestière	Dotation des CFC et CPF en matériel de travail	Les CFC disposent de l'outillage Technique (GPS, sunto, décamètre, Carnet de chantier, tenue etc.) pour assurer un meilleur suivi de gestion forestière - Les CPF disposent des bottes permettant de faciliter leur mouvements en forêt	Les membres des CPF ont cependant sollicité d'avoir des tenues complètes	FGSC ; Volet 2
Améliorer la communication et la gestion de l'information forestière au sein des communes	Fabrication et installation des panneaux d'affichages et plaques d'information CPF	- 01 panneau d'affichage est installé dans chacune des 05 communes cibles du FGSC - 03 plaques d'information sur les CPF sont installées dans chacune des 05 communes cibles du FGSC		FGSC ; Volet 3
	Appuyer à l'élaboration d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune)	- 01 moto est remise à chaque CFC des 05 communes cibles du FGSC, afin de faciliter les déplacements et par conséquent les activités liées à la répression forestière ; - des forfaits de communication téléphonique sont remis mensuellement à chaque CFC (05) et CPF (26) des 05 communes cibles du FGSC		FGSC ; Volet 3
Suivi des activités CPF	Elaboration des outils et des procédures de suivi	- Un guide pratique pour la mise en place et l'accompagnement des CPF est en cours d'élaboration	Des mesures doivent être prises pour que les CFC aient des moyens pour continuer à suivre et encadrer les activités des CPF	FGSC ; volet 2.3 et 2.4

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un modèle de convention type entre la commune et les CPF est élaboré</li> <li>- Une Fiche de suivi pour les activités des CFC/ CPF est élaborée et utilisée</li> <li>- Système de suivi post-formation : Des devoirs sont donnés aux CPF en vue de mettre en application les connaissances acquises à travers ces modules : élaboration règlement intérieur, plan d'action, plan de communication, AGR ; et ils sont accompagnés dans l'exécution de ces devoirs</li> <li>- un tableau de suivi est élaboré au niveau de CTFC pour le monitoring des activités</li> </ul>		
--	--	--	--	--

### **III. APPUI A LA VALORISATION DES PRODUITS DE LA FORÊT COMMUNALE**

#### **III.1. Produits forestiers non ligneux**

Durant le premier semestre 2011, les activités relatives aux PFNL ont porté essentiellement sur le suivi du fonctionnement du SIM PFNL. En effet, la période de Janvier à Mai correspond en général à la saison morte en ce qui concerne la récolte des PFNL. De ce fait les activités des producteurs (trices) étaient au ralentie, et les caisses d'avance suspendues pour cette période.

#### **III.1. Produits forestiers ligneux**

Dans le cadre d'un projet de coopération décentralisée initiée par la commune de Tonga avec ses partenaires français (Association Champsaur Sénégal et le service de coopération et de développement) pour la Création d'un Centre métiers Bois, le Centre technique de la forêt communale à accompagné la Commune de Tonga membre de l'ACFCAM sur les aspects organisationnels et techniques de la matérialisation de ce projet. La commune de Tonga et son partenaire Champsaur ont investi plus de 100 000 Euros (65000 000Fcf) pour l'acquisition ; le dédouanement et le transport des équipements jusqu'à Tonga. Le CTFC a apporté son appui évalué à 5 % dans la réhabilitation de l'espace du travail supportée en partie par la Commune. Un Expert français en technique de bois est mis à disposition par l'Association Champsaur pour une durée de deux ans et pris partiellement en charge par la Mairie de TONGA. D'autres Experts volontaires français venus de France sont intervenus sur le projet dans les phases d'électrification et d'installation du matériel. Il est prévu que les activités de production et de formation démarrent en Aout 2001



Le succès de cette initiative réside dans l'originalité du montage du projet( Marie Tonga ; Association française ; Institutions françaises de coopération ;Populations de Tonga, CTFC) et l'engagement des élus de Tonga en particulier le Député qui s'est investi sur les différentes phases du projet. Même si la contribution financière du CTFC a été modeste, notre l'expertise technique en montage de partenariat en plus de notre appui à la réhabilitation de l'espace de travail a servi de levier pour ce projet qui devrait servir d'espace de formation professionnelle pour les jeunes au traitement du bois et à la maintenance d'une part et d'autre part à la production des outils pour le marché local et régional ainsi qu'au renforcement des capacités des artisans locaux.

Au cours du prochain semestre ; le CTFC accompagnera le projet intercommunal de valorisation de valorisation du bois d'Akoeman/Ngoulemakong/Mengueme/Mbalmayo. L'expert française de la commune de Tonga sera également sollicitée par le CTFC pour accompagner techniquement d'autres initiatives dans les communes volontaires et engagées.



### **III.2. SIM PFNL (Système d'Information sur les Marchés des PFNL)**

Du fait du laxisme dans certaines communes, seulement 04 PFLO (sur les 07 des communes cibles du SIM PFNL), ont été contractés pour la période de février à Mai 2011 : Ndélélé, Dimako, Mbang et Lomié. Le suivi des activités des PFLO a montré que durant cette période les ventes suivantes ont été opérées à l'issue des échanges d'informations dans le cadre du SIM PFNL :

- 04 ventes groupées dans la commune de Dimako
- 11 ventes groupées dans la commune de Mbang
- 04 ventes groupées dans la commune de Lomié
- 02 ventes groupées dans la commune de Ndélélé

De façon générale, les acheteurs viennent beaucoup plus des marchés de Yaoundé et du Nigéria. Le marché de Bertoua n'est toujours pas assez ressenti, et pourtant localisé dans la région.

### **III.3. Appui à la légalité du SIM PFNL**

Deux organisations locales à Mbang et à Lomié ont été choisies pour commencer une démarche d'obtention d'un titre d'exploitation des PFNL. Il s'agit de la COFCAM à Lomié et du RAFAMBA à Mbang. Ces 02 organisations ont reçues un appui financier du ProPSFE Est, à hauteur de 1 475 000 FCFA chacune ; pour le recrutement d'un consultant devant faciliter le processus. Les dossiers sont actuellement déjà déposés au MINFOF et en cours de traitement.

### III.4. Perspectives

- Mettre à disposition des PFLO de Mbang, Dimako et Lomié les caisses d'avance pour la période d'abondance des PFNL (à partir de juin), afin de faciliter la commercialisation dans ces bassins de production ;
- Par ailleurs, afin de renforcer l'action du CTFC dans la valorisation des PFNL, un projet intitulé : « Promotion des Produits forestiers non ligneux : démarche de conservation de la biodiversité et de développement communal », mis en œuvre en partenariat avec le ProPSFE et la CF-UICN est en perspective. Ce projet viendra non seulement redynamiser et étendre le champ d'action du SIM PFNL, mais aussi contribuer à faciliter la légalité des activités d'exploitation /commercialisation des PFNL, à l'optimisation des rendements de cette activité. Pour le moment, l'ACFCAM attend la signature de la convention avec le Comité Français de l'UICN et le virement des fonds pour le lancement des activités dudit projet.

## IV. APPUI A L'AMELIORATION DU NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS ET PROMOTION DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

### IV.1. Appui à la réalisation des Etudes Socio Economiques (ESE)

Cette activité s'insère dans la composante 2 du PAF2C (Programme d'Appui à la Foresterie Communale au Cameroun) En effet, dans le cadre du processus de classement des forêts communales, les études socio-économiques occupent une place de choix en ce sens qu'elles contribuent à renforcer l'information et la sensibilisation des populations locales d'une part, et d'autre part qu'elles permettent de prévoir, sur la base de l'appréciation de l'environnement socio-économique, des options d'aménagement forestier viables et acceptées par tous les acteurs.

### IV.2. Principales activités menées /résultats obtenus

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Réaliser les études socio économiques en vue de l'aménagement des forêts communales	Finalisation du Rapport de l'ESE de Batouri	Rapport finalisé et déposé	Multiplier une copie à déposer à la commune de Batouri	PAF2C ; Composante 2
	Finalisation du Rapport de l'ESE de Doumé	Rapport finalisé et déposé	Multiplier une copie à déposer à la commune de Doumé	PAF2C ; Composante 2
Amélioration de la méthodologie de réalisation des ESE	Révision des outils de réalisation des ESE dans le cadre de l'aménagement des forêts communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La note conceptuelle est révisée et transformée en guide pratique de réalisation des ESE : Document qui donne une méthodologie détaillée de la démarche : étapes, objectifs, résultats attendus, acteurs/rôles, outils, etc.</li> <li>- Fiches d'enquêtes restructurées</li> </ul>	Elaborer une grille financière afin que les budgets des ESE au CTFC soient plus objectifs et réalistes	PAF2C ; Composante 2

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
Suite et fin classement FC Mvangan	- réunion de sensibilisation des populations riveraines - commission de classement	PV des réunions, pièces justificatives des réunions,	soit transmis du préfet du dossier au MINFOF	1.4 PAF2C ;
Révision de la note conceptuelle pour l'étude socio économique	Recrutement d'un consultant chargé de revoir la note conceptuelle	Révision de la note conceptuelle avec plusieurs fiches de terrain	Tester cette note conceptuelle lors de la réalisation de l'étude socio économique de Mvangan	Anticiper sur le 2.2 du PAF2C

## ***V. LIMITATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA GESTION FORESTIERE, REBOISEMENT ET PARTICIPATION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE***

### **V.1. Activités changements climatiques et REDD+ du CTFC**

Au cours de ce premier semestre 2011, le CTFC a présenté le projet de l'ACFCAM pour la phase 5 au Point focal du GEF au MINEP et Plaider pour la prise en compte dudit projet de l'ACFCAM parmi les projets nationaux du GEF 5 ». Ce projet est composé de huit composantes qui sont : la Planification territoriale, délimitation et classement des forêts communales ; Mesures forestières REDD + ; Renforcement des capacités des acteurs du REDD + communal ; Promotion du développement local ; Mesures additionnelles REDD + ; Evaluation sur site-test puis extension et mise en réseau de cette initiative REDD + ; Communication, extension et mise en réseau de cette initiative REDD + ; Gestion du projet.

L'argumentaire en faveur de la prise en compte du projet :

- Ce projet participe de manière innovante à la lutte contre le changement climatique en expérimentant pour la première fois en Afrique Centrale le processus REDD+ dont le principe a été très récemment adopté par la COP 15 (Lutte contre la dégradation et le défrichement des forêts renforcée par un mode original de gouvernance locale, par l'affectation locale des revenus forestiers et par des itinéraires techniques innovants ; Constitution additionnelle de puits de carbone forestiers par la création de reboisements ; Promotion du bois énergie en substitution aux énergies fossiles).
- Cette initiative, mise en réseau avec d'autres projets REDD+ portés par des associations de communes forestières (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina-Faso) et cofinancée par le FFEM, pourrait être répliquée dans d'autres régions du monde où la dégradation des forêts est favorisée par l'imprécision du statut foncier des terres et/ou le déni de la gouvernance locale.
- Ce projet participe au développement social par la formation, l'emploi et l'encadrement des acteurs locaux.
- Ce projet participe à la restauration d'écosystèmes dégradés
- Ce projet s'inscrit dans le processus de décentralisation en cours depuis 2004 au Cameroun.

- Le concours du FFEM garantira la cohérence des projets forestiers en cours ou à venir au Cameroun ; il assurera leur pérennité et facilitera leur acceptation et leur appropriation locales.

Le CTFC pour la finalisation de son projet intitulé « Restauration des forêts dégradées du Cameroun sous l'autorité des Collectivités territoriales avec bénéficié de l'appui technique de Monsieur Jacques PLAN de la FNCOFOR.

## V.2. Activités de pépinière et de reboisement

### V.2.1 Activités de pépinière et de reboisement dans la région du grand Nord Cameroun

Le Centre Technique de la Forêt Communale au cours du premier semestre 2011 a lancé des activités de pépinière dans le Grand Nord Cameroun en appui aux Communes du septentrion dans le cadre de la gestion durable des ressources naturelles, de changement climatique et de lutte contre la désertification .

L'Assistant technique CTFC pour le Grand Nord a été mobilisé pour mettre en œuvre ces activités qui ont commencé par la création d'une pépinière de 380.000 plants constitués d'espèces suivantes : Acacia (nilotica et senegal), le Gmélina, le Neem et le Leucena avec en perspective un taux de réussite d'environ 80% des plants.



Photo 20 : Une vue de la pépinière (plants de Neem)



Photo 21 : Une vue de la pépinière plants (d'Acacia nilotica)

Au mois de juillet 2011, les opérations de plantation pourraient démarrer pour les communes et communautés qui auront identifiées, préparé et sécurisé leur site pour accueillir les plants et ceci en étroite collaboration avec le MINFOF et l'ANAFOR qui apporteront des appuis aux communes concernées.

Les actions du CTFC au cours de ce semestre ont également été marquées par :

- La dotation des sachets aux communes du Grand Nord en appuis aux actions de reboisement,

- La signature de 17 conventions de collaboration pour les activités de reboisement avec les Communes
- Un appui financier à la commune de Lagdo pour le reboisement.

La mission effectuée par le Directeur du CTFC dans le grand Nord au mois de juin 2011 a permis de sensibiliser une fois de plus les maires du septentrion sur les activités du CTFC d'une part et de la pertinence de la lutte contre la désertification et les changements climatiques.

### **V.2.2 Autres projets de pépinière et de reboisement dans les zones à écologies fragiles.**

Au cours de ce semestre le CTFC s'est engagé à soutenir certaines communes engagées dans le projet de gestion durable des terres du PNDP pour des appuis techniques et la recherche de financements complémentaires auprès d'acteurs institutionnels afin de mettre en œuvre les activités de reboisement.

Ces communes ont été identifiées en collaboration avec le PNDP et l'ACFCAM et certaines d'entre elles disposent de pépinières communales et d'autres ont finalisé avec le CTFC, au cours du premier semestre 2011, des conventions d'assistance et de mise à disposition des plants provenant de la pépinière régionale du CTFC à Maroua.

La stratégie du CTFC étant de mobiliser les différents acteurs nationaux et internationaux afin d'accompagner les projets de reboisement dans les communes ayant remplis un certain nombre d'obligations à savoir :

- La volonté politique locale affichée
- La disponibilité d'une surface de reboisement ;
- La sécurisation foncière ;
- L'implication financière de la commune ;
- Et la présence d'autres partenaires afin de mutualiser les moyens et de développer les synergies d'interventions.

Au regard des négociations menées au cours de ce semestre avec ces différents intervenants et les communes, nous pouvons affirmer que des ressources financières et techniques complémentaires seraient mises à la disposition de ces communes par nos partenaires institutionnels que sont le MINFOF et l'ANAFOR au cours du second semestre 2011. Les modalités de mise en œuvre et de suivi de ces activités seront finalisées entre ces communes ; les partenaires institutionnels et le CTFC et le CTFC.

REGION	COMMUNE	LIBELLE GEOGRAGHIQUE / VILLAGE	DENOMINATION DU PROJET	CAPACITE EN PLANTS	OBSERVATION ETAT DES LIEUX
AD	Mayo Darlé	Mayo Darlé	Création pépinière + reboisement + magasin + puits dans la commune	25 000	Non démarré
AD	Meiganga	Meiganga	Création pépinière + reboisement + magasin + puits dans la commune de Meiganga	50 000	20 000 déjà opérationnel
AD	Ngaoundal	Ngaoundal	Vulgarisation culture fourragère(4ha)+ bief+ reboisement à Ngaoundal	10 000	Recommandé par la cellule régionale, car sera mis à contribution pour la réalisation d'un autre MP
AD	Ngaoundéré II	Ngaoundéré II	Microprojet communal de reboisement dans la commune de Ngaoundéré II	20 000	ok
AD	Ngaoundéré III	Ngaoundéré III	Microprojet de reboisement par la mise en place d'une pépinière dans la commune de Ngaoundéré III	20 000	Pas encore mis en place
AD	Tignère	Tignère	Microprojet de Création d'une pépinière communale en vue d'assurer le reboisement des sites dégradés	16 000	ok
CE	OKOLA	Okola	Microprojet de promotion du reboisement de la forêt par la plantation de 2000 arbres de bois d'œuvre et 3 000 arbres de PFNL	12 000	Non démarré
NO	Figuil	Figuil	Création d'une pépinière communale	50 000	ok Plants déjà mis en pot, mais travaux d'aménagement en cours
NO	Guider	Lougguré	Création d'une pépinière communale	50 000	ok
NO	Lagdo	Lagdo	Création d'une pépinière communale	40 000	ok
NO	Mayo Oulo	mayo oulo	Création d'une pépinière communale	25 000	ok
NO	Pitoea	Pitoea	Projet de création et d'opérationnalisation d'une pépinière communale d'une capacité de production de 20 000 plants à Pitoea	25 000	Projet a commencé, mais les plants ne sont pas encore mis en terre
NO	Tcholliré	Tcholliré	Introduction de Faidherbia albida et Cajanus cajan dans les systèmes agraires en culture associée pour restaurer la fertilité des sols	50 000	ok
OU	Bangangté	Bangangté	Agroforesterie et Amélioration de la fertilité des sols dans 04 sites pilotes de commune	34 000	ok

EN	Mora	X	Microprojet communal de reboisement dans la commune	100 000	Ok; plus de 130 ha déjà plantés
EN	Mokolo		Microprojet communal de reboisement dans la commune	10 000	Ok; une dizaine d'Ha plantés
EN	Mogode		Microprojet communal de reboisement dans la commune	40 000	ok
EN	Mozogo		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok, une dizaine ha commune et communautés
EN	Roua		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok, une dizaine ha commune et communautés
EN	Koza		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok, une dizaine ha commune et communautés
EN	Kolofata		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok, une dizaine ha commune et communautés
EN	MERI		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok, qq Ha plantés avec communautés
EN	TCHATIBALI		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok, une dizaine ha commune
EN	HINA		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok qq Ha plantés avec communautés
EN	KAELE		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok; un millier d'Ha plantés
EN	YAGOUA		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok; une dizaine d'Ha plantés
EN	MAGA		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok; une dizaine d'Ha plantés
EN	TOKOMBERE		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok; une dizaine d'Ha plantés
EN	MAROUA2		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok, une dizaine ha commune et communautés
EN	BOURHA		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok
EN	WAZA		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	ok; Milliers Ha avec Minep et autres
EN	BOGO		Microprojet communal de reboisement dans la commune	15 000	Ok plus 500 ha avec Minep
EST	DIMAKO		Microprojet communal de reboisement dans la commune	Des Milliers	Plantation et Entretien : qq milliers de plants disponibles et à compléter
OU	TONGA		Microprojet communal de reboisement dans la commune		Entretien 100 Ha plantés
OU	FOUMBAN		Microprojet communal de reboisement dans la commune		Entretien 100ha plantés
EST	DOUME		Microprojet communal de reboisement et agroforesterie dans la commune	45 000	plantation et Entretien : pas de pépinière

### V.3. Etude d'impact environnementale (EIE) des forêts communales

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Résolutions	Références de l'activité
<p>Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique</p>	Rédaction des tdr de l'EIE FC Nanga Eboko	Tdr disponibles	Voir avec le nouvel opérateur économique de la commune	5.1, 5.2 du PAF2C
	Rédaction des tdr de l'EIE FC Yoko	Tdr disponibles	Attendre la réaction de la commune	5.1, 5.2 du PAF2C
Lancement des travaux d'EIE	Appui à l'élaboration du plan descriptif de la Forêt communale de Dimako conjointement avec le cabinet d'étude NECT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation des consultations publiques par NECT dans chaque village riverain à la FC</li> <li>- rapport des travaux d'EIE rédigé et déposé à la commune et transmis au CTFC (version électronique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration des plans de sondage</li> <li>- implication des CPF dans les activités d'inventaire d'aménagement</li> <li>- assurer la formation des CFC dans les techniques d'inventaire</li> <li>- tenir compte des PFNL lors des inventaires d'aménagement</li> </ul>	PAF2C ; Composante 2 ; activité 2.2.3
<p>Appui à l'élaboration des termes de référence et DAO pour le lancement de l'EIE,</p> <p>Suivi du plan de gestion environnemental</p>	<p>Elaboration des termes de références conjointement avec la Délégation départementale de la Boumba et Ngoko</p> <p>Appui à l'élaboration du DAO de la commune de Gari-Gombo</p> <p>Mission de suivi du PGE de Moloundou</p>	Termes de références finalisés et transmis au CTFC pour dépôt au MINEP.	Rédiger tous les termes de références sur le modèle élaborés par le CTFC	PAF2C ; Composante 2 ; activité 5.1.1

## **VI. PERENNISATION DU CTFC ET DES CELLULES DE FORESTERIE COMMUNALE**

### **VI.1. Réponses aux appels à projets**

Le CTFC a au courant du premier semestre 2011 répondu à plusieurs appels à projets ; nous pouvons citer :

- La réponse à l'appel à projet du Comité français de l'UICN qui a reçu un avis favorable du bailleur,
- La réponse à l'appel à projet de la Commission européenne au Cameroun dont la note technique vient d'être validée,
- La réponse à l'appel à projet du SCAC sur la lutte contre la corruption qui a reçu un avis défavorable,
- La réponse à l'appel à candidature de l'UICN-CARPE qui a reçu un avis défavorable,
- La réponse au quatrième appel à projet du programme d'appui ACP-FLEGT dont le résultat est encore attendue,

Le CTFC a engagé des discussions avec MIPELDA pour la transformation de cette structure en bureau d'étude appartenant au CTFC donc à l'Association des communes forestières du Cameroun. Cette entité dispose d'un agrément pour les inventaires et une fois le quitus obtenu auprès du Comité de pilotage la demande d'agrément pour les Etudes d'Impact sera déposée. Une expérience pilote test de collaboration avec MIPELDA et le CTFC est en cours sur la Forêt communale de Salapoumbé.

### **VI.2. Publications du CTFC**

Le CTFC a été prolifique en termes de publications au cours du premier semestre 2011 avec la publication de quatre documents ci-dessous :

- Le recueil de fiches techniques pour la foresterie communale,
- Les essences et bois des forêts communales,
- CTFC INFO numéro 5,
- Les progrès de la forêt communale au Cameroun.

D'autres documents produits sont disponibles en copies électroniques et seront édités dès que possible ; nous pouvons citer :

- L'étude sur les coûts d'exploitation en forêt communale
- Les outils pour les études socio économiques,
- Un guide de mise en exploitation d'une Forêt communale
- Le guide de formation à l'utilisation du GPS et des SIG
- Le guide de mise en place et d'accompagnement des CPF



Photo 22 : Réunion de validation du guide de mise en place et d'accompagnement des CPF au MINFOF

## ***VII. ACTIVITES TRANSVERSALES***

### **VII.1. Activités de lutte contre le VIH SIDA**

En tenant compte de la composante 4 « Améliorer le niveau de vie des populations et accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers » du PAF2C, (Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun), le CTFC (Centre Technique de Foresterie Communale), a apporté son appui technique et ses conseils aux Communes membres de l'ACFCAM (Association des Communes Forestières du Cameroun) ; en intégrant les activités VIH comme activités transversales du programme. A cet effet, le CTFC au cours de premier semestre 2011 a mené de manière concertée avec d'autres partenaires la mise en œuvre et le suivi de ces activités VIH dans les Communes forestières.



**Photo 23 et 24 : Démonstration du port correct du préservatif féminin lors de l'atelier formation des personnes relais VIH en MS VIH à DOUME au mois d'avril 2011.**

## VII.2. Principales activités menées /résultats obtenus

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Références de l'activité
<p>Accompagner la Commune de <b>YOKADOUMA</b> dans la mise en œuvre et le suivi des activités VIH lors de la mise en œuvre des activités FLEGT en lui apportant un appui en matériels pédagogiques et en mettant en place un point d'approvisionnement en préservatifs pour la vente permanente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser les populations sur les modes de prévention VIH.</li> <li>-Sensibiliser les populations sur les modes de transmission VIH.</li> <li>-Conscientiser les populations sur l'importance de l'utilisation du préservatif masculin et féminin.</li> <li>-identifier un point d'approvisionnement en préservatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le point d'approvisionnement en préservatif pour la vente permanente est identifié, (un commerçant de la ville qui paie son impôt libérateur.)</li> <li>-Le matériel pédagogique (préservatifs masculins, Les dépliants, préservatifs féminins, T-shirt ont été distribué à la Commune.</li> <li>-Les populations ont des connaissances sur les modes de préventions et de transmissions VIH.</li> </ul>	<p>PAF2C ; Composante 4</p>
<p>Sensibilisation VIH pour les missions d'accompagnement des CFC au suivi de la vie associative au sein du CPF des 2 cantons (ZAMAN, FAN) en lui apportant un appui en matériel pédagogique à <b>DJOUM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser les populations sur les modes de préventions et de transmission VIH</li> <li>-Faire les démonstrations des ports corrects des préservatifs masculins et féminins</li> <li>-Distribuer les préservatifs masculins et féminins, les dépliants pour information sur le VIH aux populations de DJOUM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les populations ZAMAN et FAN ont connaissance des modes de prévention et de transmission VIH.</li> <li>-Les populations de DJOUM ont également connaissances de l'importance du port correct du préservatif masculin ou féminin et de son utilisation.</li> <li>- les préservatifs masculins et féminins, les dépliants pour information sur le VIH aux populations offerts par le CTFC sont distribués à la Commune</li> </ul>	<p>PAF2C ; Composante 4</p>

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Références de l'activité
<p>Soutenir le Communes <b>Djourn, Messondo, Ayos, Ndiki</b> qui ont sollicité l'appui financier du CTFC dans le cadre de la sensibilisation des jeunes sur le VIH à l'occasion de la 45<sup>ème</sup> édition de la fête de la jeunesse.</p>	<p>-Organiser une causerie éducative sur les modes de préventions et transmission entre les jeunes au lycée de <b>DJOURN</b>.</p> <p><b>A MESSONDO :</b></p> <p>-Jouer une pièce théâtrale sur le VIH, pour sensibiliser les jeunes sur la prévention du VIH à la soirée culturelle du lycée le 10 février 2011.</p> <p>-Apprendre l'hymne national du VIH aux élèves.</p> <p>-défilé de certains élèves avec des pancartes portant des messages de sensibilisation VIH.</p> <p><b>AYOS :</b></p> <p>Sensibilisation VIH à travers la projection cinématographique au lycée technique, classique et collège.</p>	<p>-Les jeunes sont sensibilisés sur les modes de prévention et transmission VIH</p> <p>- Ces 4 Communes ont reçu du CTFC un appui financier.</p>	<p>PAF2C ; Composante 4</p>
	<p><b>NDIKI :</b></p> <p>-Mener une causerie éducative à la santé en parlant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La différence entre VIH et sida</li> <li>• Le mode de transmission, prévention et traitement,</li> <li>• Les comportements à adopter avec les PVVIH</li> <li>• Qui rencontrer pour un dépistage confidentiel ?</li> </ul>		
<p>Renforcer les capacités des points focaux communaux VIH et CFC de l'EST en MS VIH</p>	<p>Faire participer les points focaux et CFC de Yokadouma, Lomié, Batouri, Belabo, à l'atelier de formation en MS VIH organisé par GIZ à DOUME au mois d'avril 2011.</p>	<p>Les points focaux et CFC de Belabo, Yokadouma, Batouri, Lomié sont formés en MS VIH</p>	<p>PAF2C ; Composante 4</p>

Objectif	Activités menées	Résultats obtenus	Références de l'activité
Sensibiliser les CPF de <b>LOMIE</b> en prévention VIH lors du suivi et renforcement de leurs activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser les populations sur les modes de préventions et de transmission VIH</li> <li>-Faire les démonstrations des ports corrects des préservatifs masculins et féminins</li> <li>-Distribuer les préservatifs masculins et féminins, les dépliants pour information sur le VIH aux populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les populations ont connaissance <ul style="list-style-type: none"> <li>• des modes de prévention et de transmission VIH.</li> <li>• de l'importance du port correct du préservatif masculin ou féminin et de son utilisation.</li> </ul> </li> <li>- les préservatifs masculins et féminins, les dépliants pour information sur le VIH aux populations offerts par le CTFC sont distribués à la Commune</li> </ul>	PAF2C ; Composante 4

Conclusion : Les activités VIH vont bon train. Les Communes forestières se sont déjà imprégnées de l'importance à sensibiliser les populations sur la prévention VIH. Certaines Communes l'intègrent déjà la lutte contre le VIH dans leurs budgets. A cet effet, le CTFC soutiendra d'avantage les Communes sollicitant son appui lors de la mise en œuvre et du suivi de leurs activités VIH. Les cartes VIH ont également été élaborées par commune.

### **VII.3. Lutte contre exploitation illégale des bois en forêts communales**

#### **VII.3.1 : Lutte contre l'exploitation illégale dans et autour de la forêt communale de Doumaintang**

Le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) dans le cadre du Programme d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Communales (PAF2C), prévoit dans ses activités connexes d'appuyer sur leur demande les Communes membres de l'ACFCAM, par des actions visant à lutter contre l'exploitation illégale dans leur territoire de compétence.

Le 10 février 2011, le CTFC a effectué conjointement avec les services régional du MINFOF- Est une mission de lutte contre l'exploitation illégale dans et autour de la forêt communale de Doumaintang en cours de classement.

L'objectif de cette mission était de faire un état des lieux de tous les titres et foyers d'exploitation forestière dans l'arrondissement de Doumaintang en général et autour de la FC en particulier.

Il est question d'identifier et géo référer tous les sites ou parcs ayant fait l'objet d'une exploitation forestière et vérifier la régularité de cette exploitation au niveau du MINFOF (titres valides ou pas) et à l'aide des données cartographiques voir la localisation des ces sites par rapport à la forêt Communale.

Il est ressorti ce qui suit :

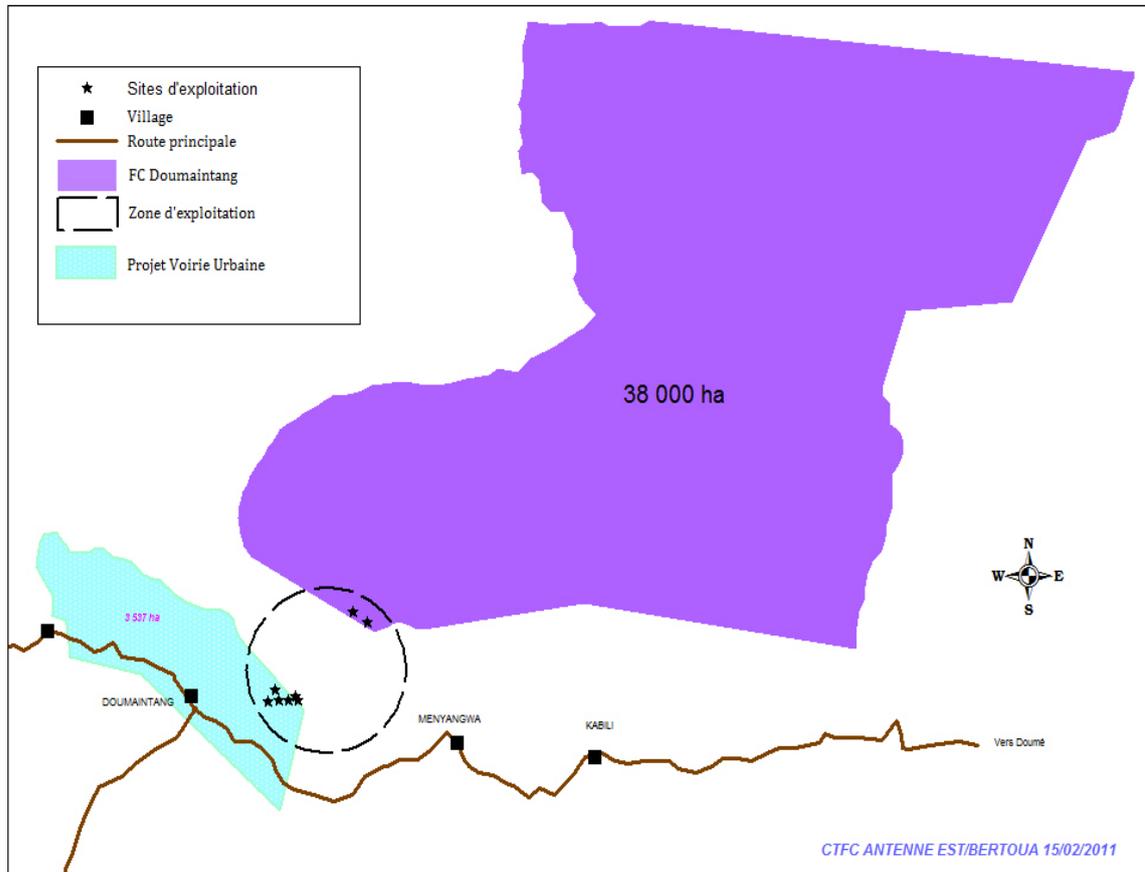
- Autour de la Forêt Communale :
  - En dehors du projet de la voirie urbaine, il existe encore un foyer d'exploitation illégale au niveau du village OULDI, dont un stock de bois d'environ trente mètres cube a été saisi au marteau forestier.
- A l'intérieur de la Forêt Communale :
  - Vu la carte ci-dessus, l'exploitation de la voirie s'est étendue jusqu'à l'intérieur de la FC du côté Sud. Ce qui signifie qu'il est possible que cette exploitation aille plus loin à l'intérieur de la FC au cas où un suivi n'est pas effectué par les autorités compétentes (MINFOF, Commune).

- Les coordonnées GPS de sites d'exploitation illégale ont été prises

Site 1 :(295 611 ; 482 870)

Site 2 : (295 120 ; 483 197)

- A l'issue de cette mission, et à la suite des travaux de cartographie effectués ; il ressort la situation ci-dessous illustrée (carte).



Carte 1 : Foyers d'exploitation dans et autour de la FC Doumaintang

### VII.3.2 : Lutte contre l'exploitation illégale dans la forêt communale de Lomié, 13 au 17 juin 2011

La forêt communale de Lomié vient de procéder aux inventaires d'aménagement dans le cadre de l'élaboration de son plan d'aménagement, avant de passer à l'inventaire d'exploitation qui constitue un préalable à toute exploitation de la ressource ligneuse ou non. Cependant, il existe dans et autour de cette forêt une exploitation du bois par des individus encore non identifiés ainsi que les différents sites auxquels ces derniers exercent leur activité qui va l'encontre de la loi. Par rapport à cette violation de la législation camerounaise, une mission conjointe CTFC-MINFOF a été mandatée pour identifier, géo référencer et photographier les sites faisant l'objet de cette exploitation illégale dans et autour de la FC de Lomié.

L'objectif de cette mission était d'identifier, géo référencer tous les sites d'exploitation illégale dans et autour de la Forêt communale de Lomié et informer le MINFOF local pour une saisie des produits forestiers issus de cette exploitation.

Nous avons procédé aussi à l'interpellation d'un camion transportant à son bord du bois ne portant pas les marques d'une société quelconque.

Les coordonnées GPS de sites d'exploitation illégale sont relevées :

- Point1 (saisie camion) :(363 702 ; 347 572)
- Point 2 : (368 973 ; 344 769)



Photo 25 et 26 bois scié de façon illégale dans le village DOUMZOCK (sud Est de la FC Lomié)



Phot 27 et 28 : camion de bois interpellé à Lomié (50 m3)

#### VII.4. Développement d'un concept de gestion durable et participative des forêts communales.

Au courant du premier semestre 2011, le CTFC a initié une réflexion sur le développement d'un concept de gestion durable et participative des forêts communales. En effet, la Gestion Durable de la Forêt Communale peut être appliquée et mesurée par un concept de gestion durable offert par le CTFC où les populations sont vraiment impliquées dans la gestion jusqu'au niveau riverains. Les éléments de ce concept comprendront une approche qui se voudrait multi ressource, le rôle du CTFC en tant que organisation, avec une méthodologie identifiée, suivi et mise en œuvre et en utilisant les outils comme des cartes, les inventaires et les questionnaires. Le plan de travail mis en place par le CTFC pour l'élaboration dudit concept comporte la recherche de l'information existante par exemple les produits de CTFC, les commentaires, les collectes des données et le test des outils sur le terrain.



Photo 29 :Mr. Jeroen Van Der Horst : AT GIZ au CTFC chargé du développement d'un concept de gestion durable et participative des forêts communales

Le Premier semestre 2011 a permis de conduire convenablement des activités du PAF2C et de produire les résultats attendus par le Projet FGSC de la coopération canadienne qui arrive à terme le 30 juin 2011. Plusieurs projets d'inventaire ont été lancés dans plusieurs forêts communales et les ressources dédiées à cette activité pour l'année 2011 seront consommées comme prévu dans notre planification.

Le CTFC montera également en puissance sur des activités liées au Changement climatique au cours du second semestre 2011 et l'arrivée d'un microprojet PFNL de l'UICN permettra de disposer des moyens bien qu'ils soient modestes pour appuyer des initiatives auprès des communautés dynamiques. La mobilisation des partenaires pour cofinancer des activités de reboisement et l'appui à la mise en place de nouvelles unités de transformation de bois dans les communes constitueront des priorités au CTFC

Enfin ; le second semestre 2011 constituera une étape décisive pour implémenter les initiatives en matière de pérennité

## **VII. 5. Atelier de renforcement des capacités du personnel du CTFC (team building) du 27 au 30 juin 2011 à KRIBI**



Le personnel du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), en partenariat avec la GIZ s'est réuni à Kribi du 27 au 30 Juin 2011 à l'Hôtel FRAMOTEL pour participer à un atelier de Team Building.

Un Team Building est un [processus](#) permettant de développer des valeurs collectives au sein d'une entreprise, comme la cohésion, l'interdépendance, ou l'implication. Grâce à des activités à caractère événementiel, souvent de nature collective et interactive, les participants cultivent leurs facultés à travailler en équipe.

L'objectif de cet atelier était de bâtir une équipe effective pour améliorer les performances du CTFC et d'élaborer un plan d'action à moyen ou long terme qui permettrait aux collaborateurs de mieux se connaître, de recréer de la confiance, de gérer la cohésion d'équipe, d'apprendre à communiquer et de comprendre que dans une équipe, chaque maillon est indispensable.

Le facilitateur a relevé que la coopération, ce n'est pas simplement marcher dans le même sens, c'est participer à un projet commun parce qu'on y croit et que l'on s'identifie à l'objectif. La coopération qui engendre la

cohésion, demande un partage des valeurs, des ressources, des informations et des résultats. La confiance entre les collaborateurs économise du temps et améliore les performances de l'équipe.

À travers des activités de jeux de management, de formations expérientielles, d'activités sportives, culturelles, artistique, le facilitateur a offert aux participants une opportunité de prendre du recul par rapport aux situations vécues dans l'entreprise. Cette animation a donné la possibilité à l'équipe du CTFC de relativiser le réel pour le vivre dans un cadre où l'erreur est permise, et même souhaitée, pour mieux s'entraîner face à différentes situations.

Cette cession de renforcement des capacités du personnel du CTFC s'est au final déroulé avec succès avec la participation effective tous les collaborateurs. Les participants ont retenus que pour qu'une équipe soit performante, elle doit partager certaines valeurs à l'instar de : la résolution de problèmes en équipe, la connaissance de l'autre et de ses besoins, la solidarité, la gestion du stress, la cohésion et l'esprit d'équipe, l'adhésion à la culture d'entreprise, la communication interpersonnelle, la décision concertée et l'aptitude à s'auto évaluer.

## **PARTIE II : RAPPORT FINANCIER**

## ***I. Introduction***

Le présent rapport est le résumé chiffré des activités comptant pour le premier semestre de l'an 2011. L'ACFCAM à travers son organe technique le CTFC, a eu plusieurs activités. Ces dernières sont menées dans le cadre du projet PAF2C qui a six grands objectifs par le concours de quatre bailleurs qui sont : FFEM - GIZ- FAO/FLEGT – FGSC. Avant de rappeler les six axes autour desquels gravite le projet, nous tenons à noter que ce semestre marque la fin des activités financées par le FGSC.

Objectif n° 1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales
Objectif n° 2	Aménager et gérer durablement les forêts communales
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale

Tout au long du semestre, le CTFC a réalisé les activités à la hauteur de **246 263 euros** et les **communes membres de l'ACFCAM ont investi 249 591 euros** dans la réalisation de leurs activités propres. Certaines de ces communes ayant bénéficié des financements du PNDP pour l'année 2011 ont lancé la réalisation des études de faisabilité de microprojets communaux, l'élaboration des PDC, le recrutement des agents communaux à hauteur de **323 000 euros**.

Outre ces bailleurs, le CTFC est en voie d'obtenir une subvention de l'UICN dans le cadre de la promotion des PFNL, et de la démarche de conservation de la biodiversité et de développement communal.

## ***II. RECAPITULATIF DES MOUVEMENTS DES DIFFERENTS FONDS***

N°	Objectif/ Activité		AFD	GIZ	FGSC	FAO	PNDP	ACFCAM
<b>Objectif 1 : Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales</b>								
	<b>Activité 1.2.2:</b> Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière	3 897						
	<b>Activité 1.4.1.</b> Appui à la poursuite du classement des FC	25 196	572					6 500
	<b>Activité 1.4.1</b> Appui aux activités de l'ACFCAM	2 500		2 080				
	<b>Activité 1.6.2.</b> Appui à la mise en place des Cellules de Foresterie Communale (CFC) et des Comités Paysans Forêts (CPF); Appui au renforcement des capacités des CFC et des CPF (mainstreaming VIH Sida et autres formations)	38 660		2 320	17 600			3 519
	<b>Activité 1.7.1.</b> Sensibilisation des conseillers municipaux sur la budgétisation des activités des CFC , VIH sida et renforcement des capacités et mise en place une démarche d'intervention commune sur le VIH dans les communes	19 575		1 188				4 000
	<b>Activité 1.7.2.</b> Appui au renforcement des capacités des CFC pour la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion (outils de suivi de l'exploitation, indicateurs du Plan de gestion environnemental, cartographie et gestion des données...);	10 500	300	3 870				3 000
	<b>Activité 1.8.2:</b> Appui à l'organisation du sommet des communes forestières d'Afrique Centrale	25 000	14 823	2 860				61 059
	<b>Activité 1.9.2.:</b> Appuyer à l'élaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans chaque villages riverains et diffusion des infos relatives à la gestion forestière); d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune) et à la mise en place d'actions répressives avec le MINFOF, MINEP, la gendarmerie et /ou le MINATD,	18 580		1 480	8 279			
	<b>Activité 1.9.1. :</b> Publication des données RFA et des revenus issus des FC des communes membres de l'ACFCAM et Autres publications PAF2C	7 000		-				
<b>Objectif 2 : Aménager et gérer durablement les forêts communales</b>								

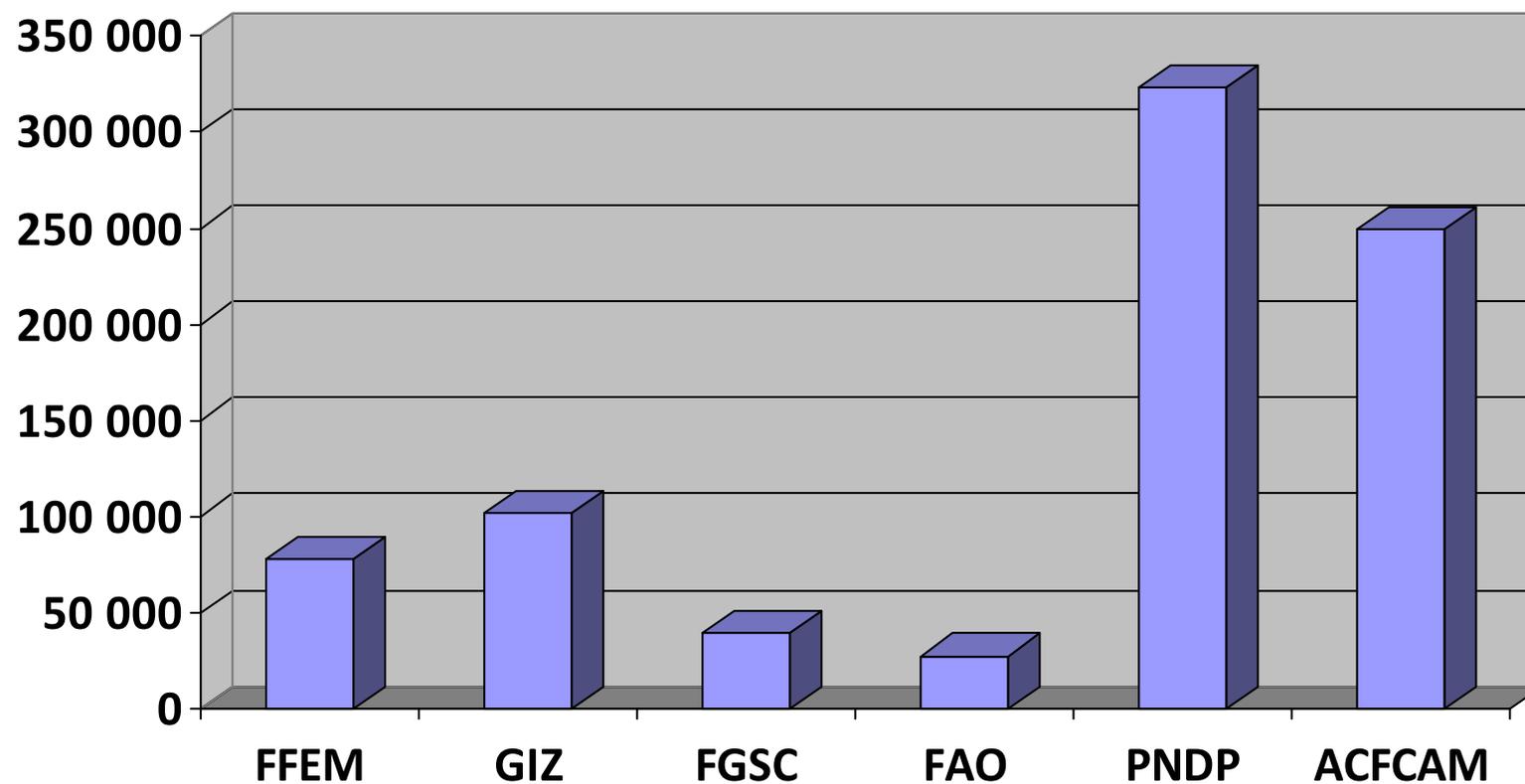
<b>Activités 2.1.1</b> Appui à l'élaboration des termes de référence et plan de financement (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)	2 000					
<b>Activité 2.1.1:</b> Elaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans les commune pilote et exploitants forestiers partenaires)	7 942	-	-			
<b>Activité 2.2.1.</b> Appui à la réalisation et au suivi de la réalisation des inventaires d'aménagement et cartographie (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Ndiki; Mindourou et Messamena)	147 000	12 825	8 364			30 002
<b>Activité 2.2.2:</b> Appui à la réalisation des études socioéconomiques (consultations locales...)(Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan, Dimako, Batouri, Djoum, Messondo)	14 264		2 973	4 414		
<b>Activités 2.2.3</b> Appui à l'élaboration des termes de référence et pour le lancement du Plan d'aménagement et Appui à la rédaction/réalisation des plans d'aménagement (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Mindourou Messamena; Ndiki)	23 000	1 194				
<b>Activité 2.3.1:</b> Accompagnement des communes à la réalisation des inventaires d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo; Nanga; Dzeng; Minta)	22 221		766		5 669	
<b>Activité 2.3.1:</b> suivi des directives d'exploitation et de production des cartes d'exploitation des assiettes annuelles de coupe à destination des communes, des prestataires des communes et/ou des exploitants partenaires	5 774					5 000
<b>Activité 2.3.2:</b> Accompagnement des communes à l'élaboration des plans quinquennaux et annuels d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)	2 000		308			
<b>Activité 2.2.4.</b> Suivi des procédures d'approbation des plans d'aménagement	500		-			
<b>Activité 2.4.1:</b> Appui aux communes dans la renégociation des contrats de vente avec les concessionnaires	3 000		-			
<b>Activité 2.4.1:</b> Appui à la mise en place d'une "base de données" sommier de suivi de l'exploitation des FC au sein des CFC	2 500					
<b>Activité 2.4.1</b> Evaluation sur le terrain des activités du projet CTFC-MINFOF-projet traçabilité	2 412					
<b>Activité 2.4.1:</b> Solde atelier Lancement du projet FLEGT/FAO	646				6 932	

<b>Activité 2.4.1:</b> Formation à la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT en collaboration avec le MINFOF	3 317					
<b>Activité 2.4.1:</b> Former le chargé de la cartographie / gestion des données du CFC aux SIG en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité	3 302					
<b>Activité 2.4.1:</b> Former les Cellules de Foresterie Communale et prestataires à l'utilisation et à la maintenance de nouveaux outils de suivi d'exploitation (cartes, document de chantier, document de transport, Logiciel de gestion de données d'exploitation) en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité	6 216					
<b>Activité 2.4.1:</b> Production guide de mise en exploitation aux exigences Flegt (frais d'impression de 500 guides)	5 201					500
<b>Activité 2.5.1:</b> Accompagnement les communes pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)	6 500					
<b>Activité 2.5.3.</b> Appui à la réalisation des projets de reboisement (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)	3 000	310	409			
assistance technique COFOR International	9 600					
<b>Activité 2.5.4:</b> Accompagnement des communes pour le développement des plantations forestières, l'entretien et l'enrichissement des forêts dégradées	45 000	12 778	-			16 001
<b>Objectif 3 : Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale</b>						
<b>Activité:3.1.1:</b> élaboration d'une stratégie commerciale	2 000	450	183			
<b>Activité 3.2.1:</b> Etude de faisabilité pour la création d'une unité de transformation communale de bois	3 000		239			
assistance technique COFOR International	9 900					
<b>Activité 3.2.2:</b> Appui à la création des unités de transformation/valorisation locale du bois /réhabilitation d'un centre métier bois (Tonga)	48 000	5 000	3 000			100 007
<b>Objectif 4 : Améliorer le niveau de vie des populations, et promotion des stratégies de développement local</b>						
<b>Activité 4.1.3:</b> mise en œuvre des PDC et financement (allocation budgétaire PNDP 7 communes)	749 500		-			323 000
<b>Activité 4.1.3:</b> Actualisation et élaboration des PDC (15 communes)	152 449		-			
<b>Activité 4.1.3:</b> Accompagnement économique des microprojets en forêt						

	3 963		-			
<b>Activité 4.3.1:</b> formation aux métier de la forêt et du bois	6 537					
<b>Activité :</b> Soutien et Promotion commerciale des PFNL	10 000		869			
<b>Activité 4.4.3:</b> Multiplication et diffusion de l'arrêté 520 auprès de chaque commune forestière	<b>1 500</b>					
<b>Activité 4.4.1:</b> Appui à l'élaboration des PTA de 10 communes et Suivi de la qualité des mesures programmées et mise en œuvre dans les PDC)	<b>10 000</b>					
<b>Objectif 5 : Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique</b>						
<b>Activités 5.1.1 :</b> Appui à l'élaboration des termes de référence et DAO pour le lancement de l'EIE, (Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan) et réalisation des EIE	36 000	3 531	-	467		
<b>Activités 5.1.1 :</b> Accompagnement des communes pour la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion environnementale (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)	6 000	-	165			
<b>Activités 5.1.1 :</b> Accompagnement des communes sur des activités de lutte contre les changements climatiques	50 000		-			14 001
<b>Activités 5.2.1 :</b> Appui à la rédaction/réalisation des plans de gestion (PGE...)(Lomie, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)	7 000		-			
<b>Activités 5.2.2 :</b> Suivi des procédures d'approbation des études d'impact environnemental	2 500		-			
<b>Activités 5.2.2 :</b> Suivi environnemental des FC( Atelier Bailleurs Fond mondial environnement. Projet PAF2C)	2 000		-			
<b>Objectif 6 : Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale</b>						
<b>Activité 6.1:</b> comite de pilotage 2010-2			1 007			
<b>Activité 6.2:</b>						
AT DED (2)						
Rémunération personnel national	126 270	7 775	53 165	8 365	7 839	
Salaire 4 AT	47 645					

Achat d'un véhicule (un 4x4 pour centre - sud)							
Achat matériels informatiques (licence arcview, logiciel Delta, ordinateurs, imprimantes, photocopieurs ....)	28 193		1 631		6 284		
Achat Motos et équipements motos (5 AG 100)	3 659						
Achat Moto pour CFC activités inventaire	1 000	848					
Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatives, frais pour un comité de pilotage,...)	18 720	2 886	14 926				
Frais fct voitures (2 voitures mission dans les communes) et motos (5)	8 278	458					
Achats matériels de bureaux et réfections locaux	23 510	2 158					
Matériel d'inventaire (boussole, PDA, appareil photo, clisimètre ...)	9 121				794		
Contrat de Monitoring Comptable avec cabinet expert Compta	12 000						6 000
Mise à jour du manuel de procédure comptable et administratif (règlement intérieur, décaissement, procédure de contrôle interne)	1 524						
Assistance technique COFOR International	10 400						
remboursement salaire directeur avancé par ACFCAM (oct-déc 10)	15 000	11 874					
frais de gestion projet FGSC	3 355						
Suivi et évaluation des activités du projet FGSC	3 354						
<b>Total</b>	<b>1878681</b>	<b>77 781</b>	<b>101 804</b>	<b>39 159</b>	<b>27 519</b>	<b>323000</b>	<b>249 591</b>

Le graphique ci-dessous illustre les niveaux d'utilisations des fonds suivant les bailleurs au cours du semestre écoulé.



## I. DECOMPTE ET REALISATION FFEM 2011

Au courant du 1<sup>er</sup> semestre, après appel de fonds, le CTFC a été financé à hauteur de 99 444 euros.

N°	OBJECTIF/ ACTIVITE	BUDGET 2011 FFEM €	DEPENSES S1-2011	SOLDE
<b>Objectif 1 : Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales</b>				
	<b>Activité 1.2.2:</b> Formuler des propositions à l'attention du Comité national de relecture de la législation forestière	1 000	-	1 000
	<b>Activité 1.4.1.</b> Appui à la poursuite du classement des FC/ Appui aux activités de l'ACFCAM	10 500	800	9 700
				-
	<b>Activité 1.6.2.</b> Appui à la mise en place des Cellules de Foresterie Communale (CFC) et des Comités Paysans Forêts (CPF); Appui au renforcement des capacités des CFC et des CPF (mainstreaming VIH Sida et autres formations)	3 000	-	3 000
	<b>Activité 1.7.1.</b> Sensibilisation des conseillers municipaux sur la budgétisation des activités des CFC , VIH sida et renforcement des capacités et mise en place une démarche d'intervention commune sur le VIH dans les communes		-	-
	<b>Activité 1.7.2.</b> Appui au renforcement des capacités des CFC pour la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion (outils de suivi de l'exploitation, indicateurs du Plan de gestion environnemental, cartographie et gestion des données...);		300	- 300
	<b>Activité 1.8.2:</b> Appui à l'organisation du sommet des communes forestières d'Afrique Centrale	10 000	14 823	4 823
	<b>Activité 1.9.2.:</b> Appuyer à l'élaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans chaque villages riverains et diffusion des infos relatives à la gestion forestière); d'un système d'alertes des infractions environnementales (villages riverains - commune) et à la mise en place d'actions répressives avec le MINFOF, MINEP, la gendarmerie et /ou le MINATD,	3 000	-	3 000
	<b>Activité 1.9.1.</b> :Publication des données RFA et des revenus issus des FC des communes membres de l'ACFCAM et Autres publications PAF2C	2 000	-	2 000
<b>TOTAL OBJECTIF 1</b>		<b>29 500</b>	<b>15 924</b>	<b>13 576</b>
<b>Objectif 2 : Aménager et gérer durablement les forêts communales</b>				
	<b>Activités 2.1.1</b> Appui à l'élaboration des termes de référence et plan de financement (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)		-	-
	<b>Activité 2.1.1:</b> Elaboration d'un système de communication communale (installation des panneaux d'affichage dans les commune pilote et exploitants forestiers partenaires	1 000	-	1 000
	<b>Activité 2.2.1.</b> Appui à la réalisation et au suivi de la réalisation des inventaires d'aménagement et cartographie (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Ndiki; Mindourou et Messamena)	50 000	12 825	37 175
	<b>Activité 2.2.2:</b> Appui à la réalisation des études socioéconomiques (consultations locales...)(Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan, Dimako, Batouri, Djoum, Messondo)		-	-
	<b>Activités 2.2.3</b> Appui à l'élaboration des termes de référence et pour le lancement du Plan d'aménagement et Appui à la rédaction/réalisation des plans d'aménagement (Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan; Yoko; Mindourou Messamena; Ndiki)	19 000	1 194	17 806
	<b>Activité 2.3.1:</b> Accompagnement des communes à la réalisation des inventaires d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo; Nanga; Dzeng; Minta)	5 000	-	5 000
	<b>Activité 2.3.1:</b> suivi des directives d'exploitation et de production des cartes d'exploitation des assiettes annuelles de coupe à destination des communes, des prestataires des communes et/ou des exploitants partenaires	3 000	-	3 000
	<b>Activité 2.3.2:</b> Accompagnement des communes à l'élaboration des plans quinquennaux et annuels d'exploitation (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)		-	-
	<b>Activité 2.2.4.</b> Suivi des procédures d'approbation des plans d'aménagement		-	-
	<b>Activité 2.4.1:</b> Appui aux communes dans la renégociation des contrats de vente avec les concessionnaires		-	-

	<b>Activité 2.4.1:</b> Appui à la mise en place d'une "base de données" sommier de suivi de l'exploitation des FC au sein des CFC		-	-
	<b>Activité 2.4.1</b> Evaluation sur le terrain des activités du projet CTFC-MINFOF-projet traçabilité		-	-
	<b>Activité 2.4.1:</b> Solde atelier Lancement du projet FLEGT/FAO		-	-
	<b>Activité 2.4.1;</b> Formation à la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT en collaboration avec le MINFOF		-	-
	<b>Activité 2.4.1:</b> Former le chargé de la cartographie / gestion des données du CFC aux SIG en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité		-	-
	<b>Activité 2.4.1:</b> Former les Cellules de Foresterie Communale et prestataires à l'utilisation et à la maintenance de nouveaux outils de suivi d'exploitation (cartes, document de chantier, document de transport, Logiciel de gestion de données d'exploitation) en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité		-	-
	<b>Activité 2.4.1:</b> Production guide de mise en exploitation aux exigences Flegt (frais d'impression de 500 guides)		-	-
	<b>Activité 2.5.1:</b> Accompagnement les communes pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)		-	-
	<b>Activité 2.5.3.</b> Appui à la réalisation des projets de reboisement (Lomié, Dzen, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)		310	- 310
	Assistance technique COFOR International	<b>9 600</b>		9 600
	<b>Activité 2.5.4:</b> Accompagnement des communes pour le développement des plantations forestières, l'entretien et l'enrichissement des forêts dégradées	<b>10 000</b>	15 827	- 5 827
<b>TOTAL OBJECTIF 2</b>		<b>97 600</b>	<b>30 156</b>	<b>67 444</b>
<b>Objectif 3 : Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale</b>				
	<b>Activité:3.1.1:</b> élaboration d'une stratégie commerciale		450	- 450
	<b>Activité 3.2.1:</b> Etude de faisabilité pour la création d'une unité de transformation communale de bois		-	-
	<b>Assistance technique COFOR International</b>	<b>9 900</b>		9 900
	<b>Activité 3.2.2:</b> Appui à la création des unités de transformation/valorisation locale du bois /réhabilitation d'un centre métier bois (Tonga)	<b>10 000</b>	5 000	5 000
<b>TOTAL OBJECTIF 3</b>		<b>19 900</b>	<b>5 450</b>	<b>14 450</b>
<b>Objectif 4 : Améliorer le niveau de vie des populations, et promotion des stratégies de développement local</b>				
	<b>Activité 4.1.3:</b> mise en œuvre des PDC et financement (allocation budgétaire PNDP 7 communes)	<b>2 500</b>	-	2 500
	<b>Activité 4.1.3:</b> Actualisation et élaboration des PDC (15 communes)		-	-
	<b>Activité 4.1.3:</b> Accompagnement économique des microprojets	<b>3 963</b>	-	3 963
	<b>Activité 4.3.1:</b> formation aux métier de la forêt et du bois	<b>3 537</b>	-	3 537
	<b>Activité :</b> Soutien et Promotion commerciale des PFNL			-
	<b>Activité 4.4.3:</b> Multiplication et diffusion de l'arrêté 520 auprès de chaque commune forestière		-	-
	<b>Activité 4.4.1:</b> Appui à l'élaboration des PTA de 10 communes et Suivi de la qualité des mesures programmées et mise en œuvre dans les PDC)		-	-
<b>TOTAL OBJECTIF 4</b>		<b>10 000</b>	-	<b>10 000</b>
<b>Objectif 5 : Limiter les impacts environnementaux de la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique</b>				
	<b>Activités 5.1.1 :</b> Appui à l'élaboration des termes de référence et DAO pour le lancement de l'EIE, (Lomié, Dzen, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan) et réalisation des EIE	<b>35 000</b>	253	34 747

	<b>Activités 5.1.1</b> : Accompagnement des communes pour la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion environnementale (Yoka, Gari Gombo, Moloundou, Djoum, Dimako, Messondo)	5 000	-	5 000
	<b>Activités 5.1.1</b> : Accompagnement des communes sur des activités de lutte contre les changements climatiques	20 000	-	20 000
	<b>Activités 5.2.1</b> : Appui à la rédaction/réalisation des plans de gestion (PGE...)(Lomié, Dzeng, Minta, Nanga Eboko, Akom II/Efoulan)	5 000	-	5 000
	<b>Activités 5.2.2</b> : Suivi des procédures d'approbation des études d'impact environnemental	2 000	-	2 000
	<b>Activités 5.2.2</b> : Suivi environnemental des FC( Atelier Bailleurs Fond mondial environnement. Projet PAF2C)	2 000	-	2 000
	<b>TOTAL OBJECTIF 5</b>	<b>69 000</b>	<b>253</b>	<b>68 747</b>
	<b>Objectif 6 : Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale</b>			-
	<b>Activité 6.2:</b>			-
	AT DED (2)			-
Financement CTFC	Salaire directeur	28 500	-	28 500
	Salaire directeur Technique	12 806	5 336	7 470
	Salaire secrétaire, 2 chauffeurs et gardiens CTFC	-	-	-
	Salaire responsable financier	-	-	-
	Ingénieur forestier , Chargé du projet		-	-
	Ingénieurs Assistants projet et technicien Sup (04)	6 000	2 439	3 561
	Salaire 4 AT	-	-	-
	Achat d'un véhicule (un 4x4 pour centre - sud)		-	-
	Achat matériels informatiques (licence ARCVIEW, logiciel Delta, ordinateurs, imprimantes, photocopieurs ....)		-	-
	Achat Motos et équipements motos (5 AG 100)	534	848	- 314
	Achat Moto pour CFC activités inventaire	1 000	-	1 000
	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatives, frais pour un comité de pilotage,...)	2 000	2 886	- 886
	Frais fct voitures (2 voitures mission dans les communes) et motos (5)	2 000	458	1 542
	Achats matériels de bureaux et réfections locaux	1 600	2 158	- 558
	Matériel d'inventaire (boussole, PDA, appareil photo clisimètre ...		-	-
	Contrat de Monitoring Comptable avec cabinet expert Compta	6 000	-	6 000
	Mise à jour du manuel de procédure comptable et administratif (règlement intérieur, décaissement, procédure de contrôle interne)		-	-
	Assistance technique COFOR International	10 400	-	10 400
	remboursement salaire directeur avancé par ACFCAM (oct-déc 10)	15 000	11 874	3 126
	frais de gestion projet FGSC		-	-
Suivi et évaluation des activités du projet FGSC		-	-	
	<b>TOTAL OBJECTIF 6</b>	<b>85 839</b>	<b>25 998</b>	<b>59 841</b>
	<b>Total</b>	<b>311 839</b>	<b>77 781</b>	<b>234 058</b>

**Subvention PAF2C : Réalisation 2008 - 2011**

**Subvention FFEM: Réalisation 2011**

<b>PAF2C</b>	<b>INTITULE</b>	<b>Budget 4 ans</b>	<b>dépenses 2008 - 2010</b>	<b>dépenses 1S-2011</b>	<b>Reste à Verser</b>	<b>% de décaissement</b>
Objectif n°1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales	83 300 €	51 540 €	15 924 €	15 836 €	81%
Objectif n°2	Aménager et gérer durablement les forêts communales	301 117 €	50 238 €	30 156 €	220 723 €	27%
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale	35 300 €	15 000 €	5 450 €	14 850 €	58%
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers	34 987 €	11 260 €		23 727 €	32%
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes	87 259 €	7 936 €	253 €	79 070 €	9%
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale	758 037 €	539 204 €	25 998 €	192 835 €	75%
		<b>1 300 000 €</b>	<b>675 178 €</b>	<b>77 781 €</b>	<b>547 041 €</b>	<b>42 %</b>

**NB : le solde restant (Reste à verser) prend en compte les disponibilités Banque et caisse ainsi que le reliquat au niveau de l'AFD estimé à 509 000Euros environ**

## II. DECOMPTE ET REALISATION GIZ 2011

Le financement obtenu après appel de fonds au courant du dernier semestre 2010 est toujours en cours

<b>A- Tableau synoptique des coûts et du financement (en euros*)</b>		<b>2 008</b>	<b>2 009</b>	<b>2010</b>	<b>2011-1</b>
1	Appui institutionnel à la création des FC aux ministères et délégations-Résultat 12	1 459	11 506	0	316
2	Appui technique dossier classement (planification du classement et réunion des autorités administratives) – Résultat 14	3 237	743	37	4 105
3	Cartographie et repérage terrain – Résultat 14	1 857	6 355	90	2 600
4	Appui technique consultation des populations et commission de classement– Résultat 14	5 565	11 490	558	58
5	Suivi de la convention cadre– Résultat 15	123	1 295	1 750	-
6	Appui à la création et au renforcement des CFC– Résultat 16	-	17 788	41	929
7	Préparation 2 plans de financement du PA – Résultat 21	431	909	0	-
8	Inventaire d'aménagement – Résultat 22	7 760	1 006	5 917	8 502
9	Etudes socioéconomiques, création des CPF – Résultat 22	11 813	22 284	8 985	7 243
10	Elaboration PA – Résultat 22	-	5 919	63	-
11	Appui technique à la création des plantations – Résultat 25	842	38 380	654	-
12	Elaboration stratégie commerciale– Résultat 31	3 312	-	0	960
13	Etude pour la création d'unités transformation– Résultat 32	104	12 639	1 320	3 000
14	Elaboration plan développement local– Résultats 43 et 44	10 418	23 540	6 124	409
15	Atelier planification comité pilotage – Juin 2008	1 510	3 490	0	-
16	Installation et fonctionnement du CTFC – Résultat 62	61 183	24 736	0	-
17	Appui conseil à l'élaboration des EIE		-	0	-
18	Une formation transversale technique pour les cellules		-	10 193	3 211
19	Appui conseil à la réalisation de l'inventaire exploitation		2 287	59	742
20	Formation des délégations MINFOF et MINEP (organisées dans les régions)		-	0	-
21	Appui à la prise en compte de la foresterie communale dans le budget communal, planification des activités des cellules		-	0	-

22	Formation PFNL sur base du concept DED élaboré		4 340	899	-
23	Publication des données sur l'utilisation RFA et des revenus des forêts communales par les communes		-	0	-
24	Maintenance site internet		-	915	1 631
25	Main streaming VIH Sida		-	1 793	1 310
26	Salaire directeur CTFC		22 733	26 317	24 485
27	Salaire secrétaire, 2 chauffeurs et gardiens CTFC		2 523	8 581	4 598
28	Salaire responsable financier		1 844	9 162	2 918
29	Salaire AT		14 420	37 000	13 921
30	Achat d'un véhicule		-	0	-
31	Achat matériels informatiques		-	2 363	349
32	Achat Motos et équipements motos		-	0	-
33	Frais de fonctionnement (Loyers, charges locatives, frais pour un comité de pilotage,...)		7 731	42 430	15 447
34	Frais fct voitures et motos		362	5 926	1 117
35	Achats matériels de bureaux et réfections locaux.		215	3 708	1 867
36	Directeur technique, Audit SAF, complément véhicule Est, frais de fonctionnement, matériel bureau.		-	0	2 085
<b>TOTAL</b>			<b>109 613</b>	<b>238 536</b>	<b>174 886</b>

Les ressources disponibles pour le fonctionnement ont permis d'assurer également le fonctionnement des activités de la coopération canadienne et du Projet Flegt qui ne disposent pas de ressources suffisantes ou pas du tout pour le fonctionnement. Au regard des échéances de ces projets, les moyens de fonctionnement de la GIZ ont permis d'atteindre les objectifs dans les délais prescrits par ces partenaires de coopération et de privilégier les financements GIZ des activités pris en charge par ces coopération au second semestre.

Ans Les Etats de consommation des budgets GIZ n'ont pas atteint les prévisions. Le CTFC a consommé sur les activités moins de crédits que prévus par rapport à nos planifications. Ceci est dû aux nouveaux financements de la coopération canadienne et de la FAO qui ont permis de financer en grande partie les activités soutenues par la GIZ d'une part et d'autre part à la volonté du CTFC de monter en puissance au cours du second semestre lors des activités d'inventaire. Ce second semestre correspond également à la période des comptes administratifs et d'exécution effective des budgets des communes qui constituent la contrepartie de nos financements et conditionne son décaissement. Jusqu'en fin juin 2011, le CTFC exécute ses missions avec le reliquat de l'appel de fonds 2010 de la GIZ et nous comptons d'ici fin août lancer l'appel de fond 2011.

<b>B- Décompte par objectif du PAF2C suivant BUDGET global</b>						
<b>Subvention GIZ: Réalisation 2011</b>						
<b>PAF2C</b>	<b>INTITULE</b>	<b>Budget 2011</b>	<b>dépenses 2008 - 2010</b>	<b>dépenses S1-2011</b>	<b>reste à verser</b>	<b>% de Décaissement</b>
Objectif n° 1	Assurer un appui institutionnel aux collectivités locales et au MINFOF dans le processus de création des forêts communales	<b>44 500</b>	74 086 €	13 798 €	30 702	31%
Objectif n° 2	Aménager et gérer durablement les forêts communales	<b>54 000</b>	107 308 €	12 985 €	41 015	33%
Objectif n°3	Mieux valoriser les produits de la forêt communale pour lutter contre la pauvreté et soutenir le développement d'une économie locale	<b>8 000</b>	17 376 €	3 422 €	4 578	43%
Objectif n°4	Améliorer le niveau de vie des populations, accroître les capacités des communes à répondre aux préoccupations d'intérêt général et assurer la promotion des investissements collectifs et la protection des particuliers	<b>24 500</b>	47 114 €	869 €	23 631	4%
Objectif n°5	Limiter les impacts environnementaux négatifs dans la gestion forestière et participer à la lutte contre le changement climatique pour assurer le maintien du patrimoine environnemental des communes	<b>4 500</b>	0 €		4 500	0%
Objectif n°6	Assurer la pérennité du CTFC et des cellules de foresterie communale	<b>116 500</b>	277 150 €	70 729 €	45 771	61%
<b>Total</b>		<b>252 000</b>	<b>523 034 €</b>	<b>101 803 €</b>	170 581 €	42%

### III. DECOMPTE ET REALISATION FINANCEMENT FGSC

Numéro du projet : PO5/FGSC-ASDI/010-11

DATE	RUBRIQUES	MONTANT	CODE
17/01/2010	mission suivi évaluation CPF DJOUM	41 000	1.6.2
17/01/2010	mission suivi DE LA MISE EN ŒUVRE des activités CPF DJOUM	41 000	1.6.2
20/01/2010	carburant mission CPF	130 000	1.6.2
20/01/2010	Formation CPF	352 800	1.6.2
21/01/2010	matériel didactiques FOP CPF Lomié -Batouri	121 400	1.6.2
24/01/2010	mission suivi évaluation CPF MESSONDO	41 000	1.6.2
24/01/2010	mission suivi évaluation CPF DIMAKO	96 000	1.6.2
24/01/2010	mission suivi DE LA MISE EN ŒUVRE des activités CPF MESSONDO	41 000	1.6.2
17/02/2011	achat matériel pour mission Messondo	255 000	1.6.2
18/02/2011	Règlement mission a Messondo	41 000	1.6.2
18/02/2011	règlement mission sensibilisation commune Mvangan	41 000	1.6.2
18/02/2011	règlement mission a Messondo mission de suivi	30 000	1.6.2
18/02/2011	Règlement mission DT à Batouri MISSION DE SUIVI	80 000	1.6.2
04/03/2011	mission pour 1ere formation des CPF a Djoum	158 800	1.6.2
10/03/2011	participation a l'atelier bilan a mi-parcours FGSC	10 000	1.6.2
16/03/2011	règlement dépenses du budget de la formation	496 200	1.6.2
24/03/2011	mission de suivi a Lomié	134 000	1.6.2
24/03/2011	mission de suivi a Lomié	68 000	1.6.2
24/03/2011	formation de 2 modules communication et suivi foresterie	225 000	1.6.2
24/03/2011	mission AT responsable de la formation	68 000	1.6.2
04/04/2011	relecture &enrichissement de 13 fiches techniques	500 000	1.6.2
08/04/2011	achat bottes	980 000	1.6.2
08/04/2011	envoi a l'est pour mission	393 600	1.6.2
18/04/2011	législation et suivi des activités d'exploitation forestière	270 000	1.6.2
18/04/2011	achat matériel pour mission a Lomié	10 000	1.6.2
18/04/2011	achat matériel pour Djoum	25 800	1.6.2
18/04/2011	suivi vie associative au sein des CPF	154 500	1.6.2
18/04/2011	suivi et renforcement des activités des CFC(Djoum)	44 000	1.6.2
18/04/2011	suivi et renforcement des activités des CFC (Djoum)	132 500	1.6.2
18/04/2011	achat matériel pour Lomié	19 800	1.6.2
25/04/2011	mission d'accompagnement des cpf	208 000	1.6.2
25/04/2011	mission de suivi a la formation des module CPF	161 000	1.6.2
25/04/2011	achat matériel pour mission a Messondo	65 600	1.6.2
26/04/2011	suivi et renforcement des activités des cpf	119 500	1.6.2
26/04/2011	accompagner les cfc de Dimako a la formation des CGC	225 300	1.6.2
29/04/2011	remboursement frais de mission Mvangan	20 000	1.6.2
10/05/2011	mission de suivi a Lomié	352 800	1.6.2
16/05/2011	accompagner les CFC a la formation des CPF DJOUM	164 000	1.6.2
16/05/2011	mission de suivi a Djoum	68 000	1.6.2
16/05/2011	Accompagner la cfc de Batouri a la formation des CPF	255 000	1.6.2
16/05/2011	Accompagner la cfc de Batouri a la formation des CPF	233 600	1.6.2

16/05/2011	accompagner les CFC a la formation des CPF DIMAKO	209 000	1.6.2
19/05/2011	accompagner les CFC a la formation des CPF DIMAKO	280 800	1.6.2
19/05/2011	accompagner les CFC a la formation des CPF MESSONDO	345 000	1.6.2
19/05/2011	accompagner les CFC a la formation des CPF MESSONDO	85 000	1.6.2
10/06/2011	mission sur Dimako	608 000	1.6.2
13/06/2011	mission de suivi a Batouri et Dimako	1 454 500	1.6.2
20/06/2011	mission sur Djoum	307 000	1.6.2
23/06/2011	cocktail pour réunion au minfof	180 000	1.6.2
23/06/2011	mission réunion au minfof	49 000	1.6.2
30/06/2011	mission d'auto évaluation dans la region de lest	777 000	1.6.2
30/06/2011	mission d'auto évaluation dans la région du sud	397 500	1.6.2
<b>CODE 1.6.2 APPUI A LA MISE EN PLACE DES CFC ET DES CPF RENFORCEMENT DES CAPACITES</b>		<b>11 567 000</b>	
17/01/2010	Frais de communication CPF DJOUM	70 000	1.9.2
20/01/2010	téléphone CPF dec-janv (Dimako+Batouri+Lomié+ 3cfc)	200 000	1.9.2
24/01/2010	Frais de communication CPF MESSONDO	30 000	1.9.2
13/01/2011	50% production panneaux	875 000	1.9.2
17/01/2011	<b>communication</b>	70 000	1.9.2
31/01/2011	Solde production panneaux	875 063	1.9.2
18/02/2011	mission a Batouri (carburant crédit de communication	120 000	1.9.2
04/04/2011	dotation CPF est part FGSC	140 000	1.9.2
26/04/2011	photocopies pièces justificatives rapport	8 050	1.9.2
24/05/2011	IMPRESSION FICHES TECHNIQUES	1 500 000	1.9.2
02/06/2011	photocopies documents	22 475	1.9.2
20/06/2011	photocopies documents	20 000	1.9.2
30/06/2011	production du guide des CPF	1 500 000	1.9.2
<b>CODE 1.9.2 APPUI INSTITUTIONNEL AUX COLLECTIVITES LOCALES</b>		<b>5 430 588</b>	
	<b>CODE 1</b>	<b>16 997 588</b>	
26/01/2011	Achat de 05 GPS GARMIN	1 541 306	2.2.2
27/01/2011	Achat de registre pour outillage CFC	37 500	2.2.2
27/01/2011	Achat de tenue et décamètre	47 625	2.2.2
27/01/2011	Achat de 05 boussole	225 000	2.2.2
28/01/2011	Achat de chaussures de sécurité	50 600	2.2.2
04/03/2011	Achat piles DURACEL	7 200	2.2.2
08/04/2011	achat bottes	980 000	2.2.2
11/04/2011	achat sac pour envelopper les bottes	6 000	2.2.2
	<b>CODE 2</b>	<b>2 895 231</b>	
10/06/2011	mission sur Lomié	306 500	5.1.1
	<b>CODE 5</b>	<b>306 500</b>	
18/01/2011	Règlement 1/3 Telephone nov-dec/10	166 698	6.2
31/01/2011	Indemnité salaire dec-janv FGSC	590 000	6.2
04/02/2011	Indemnité mensuelle Salaire DEC/10-DIRECTEUR	200 000	6.2
04/02/2011	frais sur virement bancaire	715	6.2
04/02/2011	Indemnité mensuelle Salaire janv/11-DIRECTEUR	200 000	6.2
04/02/2011	Indemnité mensuelle DEC/10-JANV/11 RESPONSABLE FINANCIER	150 000	6.2

04/02/2011	Indemnité mensuelle DEC/10-JANV/11-Responsable Zone EST	120 000	6.2
04/02/2011	Indemnité mensuelle DEC/10-JANV/11-Responsable Zone Centre-SUD	120 000	6.2
04/02/2011	Indemnité mensuelle DEC/10-JANV/11-Coordonnateur	280 000	6.2
04/02/2011	frais sur virement bancaire	715	6.2
04/02/2011	frais sur virement bancaire	715	6.2
01/03/2011	Indemnité mensuelle Salaire janvier/11-DIRECTEUR	200 000	6.2
01/03/2011	Indemnité mensuelle Salaire fevr/11-DIRECTEUR	200 000	6.2
01/03/2011	Indemnité mensuelle fevr/11 RESPONSABLE FINANCIER	150 000	6.2
01/03/2011	Indemnité mensuelle janv/10-fev/11-Responsable Zone EST	120 000	6.2
01/03/2011	Indemnité mensuelle janv/10-fevr/11-Responsable Zone Centre-SUD	120 000	6.2
01/03/2011	Indemnité mensuelle janv/11-fevr/11-Coordonnateur	280 000	6.2
15/03/2011	règlement CAMTEL janvier	111 600	6.2
28/03/2011	Indemnité mensuelle mars 11-Coordonnateur	140 000	6.2
28/03/2011	Indemnité mensuelle Salaire mars/11-DIRECTEUR	200 000	6.2
28/03/2011	Indemnité mensuelle mars/11 RESPONSABLE FINANCIER	75 000	6.2
28/03/2011	Indemnité mensuelle mars 11-Responsable Zone EST	60 000	6.2
28/03/2011	Indemnité mensuelle mars 11-Responsable Zone Centre-SUD	60 000	6.2
30/03/2011	frais sur virement bancaire	4 290	6.2
08/04/2011	règlement CAMTEL février	303 086	6.2
10/05/2011	Indemnité mensuelle AVRIL 11-Coordonnateur	140 000	6.2
10/05/2011	Indemnité mensuelle Salaire avril/11-DIRECTEUR	200 000	6.2
10/05/2011	Indemnité mensuelle mars/11 RESPONSABLE FINANCIER	75 000	6.2
10/05/2011	Indemnité mensuelle avril 11-Responsable Zone EST	60 000	6.2
10/05/2011	Indemnité mensuelle avril 11-Responsable Zone Centre-SUD	60 000	6.2
16/05/2011	frais sur compte selon rapprochement	26 805	6.2
27/05/2011	Compensation salaire mai	395 000	6.2
27/05/2011	compensation salaire mai DT	140 000	6.2
27/05/2011	frais sur virement salaire	715	6.2
27/05/2011	frais sur virement salaire	715	6.2
27/05/2011	frais sur retrait sans chèque	1 431	6.2
28/06/2011	Compensation salaire juin	395 000	6.2
28/06/2011	compensation salaire juin DT	140 000	6.2
<b>CODE 6 - PERENNITE DU CTFC ET DES CFC</b>		<b>5 487 485</b>	
<b>total code</b>		<b>25 686 804</b>	

**Le 30 juin 2011 est la date butoir de clôture du projet FGSC . Les crédits FGSC seront consommés come prévus. Les activités et certaines prestations en cours sont en attente de reglement.**

#### IV. DECOMPTE ET REALISATION SUR FINANCEMENT FAO

##### BUDGET SELON PROTOCOLE D'ACCORD FAO/ACFCAM

	RUBRIQUES	BUDGET	REALISATION	ECART
1	dépenses de personnel			
1	dépenses de personnel	17 430 000	4 215 284	
	<b>total dépenses de personnel</b>		4 215 284	13 214 716
2	<b>Missions</b>			
	Missions de réalisation des inventaires			
2,1	mission inventaire Dimako 1ere mission	2 800 000	485 000	
2,1	mission inventaire a Yokadouma 3eme mission		1 234 000	
2,1	mission inventaire Dimako 2eme mission		59 700	
2,1	mission inventaire a Messondo		660 000	
	<b>Total missions de réalisation des inventaires</b>		2 438 700	361 300
	Mission de suivi des directives d'exploitation			
2,2	1ere mission de suivi de directives d'exploitation et de production des cartes	1 840 000	300 000	
2,2	2eme mission de suivi de directives d'exploitation et de production des cartes		120 000	
2,2	3eme mission de suivi de directives d'exploitation		140 000	
	<b>Total mission de suivi des directives d'exploitation</b>		560 000	1 280 000
	mission d'évaluation sur le terrain des activités			
2,3	mission d'évaluation sur le terrain des activités	1 840 000		
2,3	mission de suivi évaluation Flegt		80 000	
2,3	réunion avec le directeur ALPICAM		100 000	
2,3	réunion avec le directeur ALPICAM		32 000	
	<b>Total mission d'évaluation sur le terrain des activités</b>		212 000	1 628 000
3	Equipement			
3,2	Matériel d'inventaire			
3,2	achat 4 appareils photo numérique (FAO)+piles DURACEL	400 000	460 000	
3,2	achat machettes+limes (FAO)	250 000	61 000	
	<b>Total matériel d'inventaire</b>	650 000	521 000	129 000
3,3	Matériel informatique			
3,3	Réalisation logiciel DELTA 40%	2 500 000	992 000	
3,3	Achat de 04 ordinateur lap top et virus	2 000 000	2 000 000	
3,3	achat logiciel ARCVIEW	2 500 000	1 130 220	
3,3	Création d'une base de données du projet FLEGT sur le site WEB		30 000	
	<b>Total matériel informatique</b>	7 000 000	4 152 220	2 847 780
4	Atelier de formation			
4,1	atelier de lancement	1 980 000	1 635 725	
	<b>Total atelier de lancement</b>		1 635 725	344 275

4,2	formation a la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par le FLEGT	2 200 000	1 925 575	
	<b>Total formation a la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par le FLEGT</b>		<b>1 925 575</b>	<b>274 425</b>
4,3	former le chargé de la cartographie	870 000	2 390 800	
	<b>Total former le chargé de la cartographie</b>		2 390 800	- 1 520 800
	<b>TOTAL</b>	<b>36 610 000</b>	<b>18 051 304</b>	<b>18 558 696</b>

**V. DEPENSES RELATIVES A L'ORGANISATION DU CONGRES DES FC D'AFRIQUE CENTRALE**

<b>CONTRIBUTIONS</b>	
<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANT</b>
OBSERVATEUR INDEPENDANT	100 000
CIFOR	500 000
SNV	1 000 000
GIZ	1 635 000
FORET MODEL	2 000 000
PNDP	3 000 000
SCAC	3 280 000
BUREAU ACFCAM	4 052 195
FNCOFOR (financement toujours attendu)	6 000 000
FFEM	6 559 570
SUBVENTION FEICOM	12 000 000
AUTRES CONTRIBUTIONS ACFCAM (PRISE EN CHARGE MAIRES)	24 000 000
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS</b>	<b>64 126 765</b>

<b>DEPENSES LIEES A L'ORGANISATION DU CONGRES</b>	
<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANT</b>
BILLET D'AVION	2 800 000
ACHAT 300 SACS PR SERIGRAPHIE	900 000
ACHAT BLOC NOTES A BUINET	245 520
ACHAT CD	105 000
ACHAT ENCRE ET TAMBOUR CHEZ FULL COMPUTER	218 000
ACHAT PALETTE DEAU	20 000
APPUI AUX MAIRES ACFCAM	5 000 000
IMPRESSION -SERIGRAPHIE	1 485 000
AVANCE MODERATEUR CONGRES	720 000
BUFFET A LA MARMITE	3 630 000
CADEAU POUR LE PRESIDENT	80 000
CARBURANT PR DIVERS VOYAGES	151 000
CARBURANT VEHICULE 203 BA	30 000
COLORIX	4 970 000
COMPLEMENT PR COUTURE TENUE	10 000
DEJEUNER DE PRESSE	103 500
DEJEUNER DU SECRETARIAT	5 750
DEPENSES FAITES PAR RABIER A DOUALA	189 800
DIFFUSION COMMUNIQUE CRTV TELE	60 000
DOTATION TELEPHONIQUE DG	200 000
ESPACE IMPRIM	2 725 000

FORFAIT VEHICULES DU PERSONNEL CTFC	540 000
FRAIS ENVOI PERDIEM ANABA A BAFANG	2 000
HOTEL LES DEPUTES	1 400 000
LOCATION STAND	500 000
MISSION CLEMENTINE	69 000
MISSION DE TERRAIN A DIMAKO	2 000 000
PAIEMENT SALLE HILTON	6 800 000
PERDIEM PARTICIPANTS	550 000
PERDIEM JOURNALISTES	230 000
PHOTOCOPIES ET SECRETARIAT	28 500
PRISE EN CHARGE DES MAIRES ACFCAM 80maires*50000f*6J	24 000 000
REMBOURSEMENT HOTESSES	10 000
REMBOURSEMENT TAXI MR OWONO	7 500
REMBOUSEMENT FEMMES PFNL	71 000
REPORTAGE CANAL2	250 000
RESERVATION BILLET D'AVION	2 510 195
RESERVATION HOTEL BONSEJOUR BASTOS	10 000
SALAIRE COORDONATEUR CONGRES 15/12/10 au15/06/11	1 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>64 126 765</b>

**Ces Dépenses ne prennent pas en compte la contribution du MINFOF gérée en interne par ses services pour des postes de dépenses spécifiques : Sécurité, Santé ; Soirée de Gala , Communication. Cette contribution du MINFO atteindrait 17, 5 millions de Francs.**

**Par ailleurs, les dépenses liées aux frais de voyage de la délégation de COFOR International ne sont pas également prises en compte. Sans être précis Ces frais avoisineraient 10 000 000Fr CFA environ.**